

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—Etats-Unis, \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. VIII.

No. 12.

Prix du numéro, 7 centims.—Annonces, la ligne, 10 centims.
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 22 MARS 1877

Avis aux Abonnés.

L'OPINION PUBLIQUE est publiée par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND-DESBARATS, à ses bureaux, 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

Le prix de l'abonnement est de TROIS PIASTRES par année, payable STRICTEMENT D'AVANCE.

Les lettres d'abonnements ou traitant d'autres affaires doivent être adressées à G. B. BURLAND, Gérant, ou, pour plus d'uniformité, comme suit : "Au Gérant de L'Opinion Publique, Montréal."

Adresser les contributions et correspondances littéraires : "Au Rédacteur de L'Opinion Publique, Montréal."

Si une réponse est demandée, il faut envoyer une estampille pour en payer le port.

Lorsqu'on veut obtenir des exemplaires extra du journal, le prix de ces exemplaires, en estampilles ou autrement, doit en accompagner la demande.

Nos abonnés à Montréal sont priés de nous faire connaître, personnellement ou par carte-poste, toute irrégularité dans la livraison du journal.

SOMMAIRE

Les hommes de 37-38 : Assemblée de Saint-Charles. Le Dr. Duvert, par L. O. David.—Un sermon pratique, par L. O. D.—Papineau et Fréchet, par Delta.—Revue de la Semaine, par A. Gélinas.—Correspondance européenne, par G. A. Drolet.—Nos gravures : Le général Changarnier ; Cham ; Les carrières de Montréal ; Le phare de Métis.—Echos parlementaires, par A. G.—Poésie : Papineau, par Louis-H. Fréchet.—Le Sorcier du Mont Granier (suite).—Choses et autres.—La nouvelle cour de l'Echiquier.—Catastrophe dans une église de New-York.—Le Pape.—Les fourchettes.—Mgr. Narsès.—Midhat Pacha.—L'impératrice Charlotte.—Nouvelles diverses. Faits divers.—Les échecs.—Le jeu de Dames.

NOTES GRAVURES : Les Hommes de 37-38 : Le Dr. Duvert ; Le général Changarnier, décédé ; Le phare de Métis, P. Q. ; M. le comte de Noé (Cham), récemment nommé chevalier de la Légion d'honneur ; Les carrières de Montréal ; Mgr. Narsès, patriarche des Arméniens catholiques de Turquie ; Visite de Midhat pacha au patriarche arménien, à l'occasion de la nouvelle année turque.

LES HOMMES DE 37-38

Assemblée de Saint-Charles

De toutes les assemblées publiques qui précédèrent l'insurrection, celle de Saint-Charles fut la plus importante. Elle précéda le dénouement en activant l'agitation et en décidant les autorités à intervenir. C'était l'assemblée des six fameux comtés confédérés, savoir : les comtés de Richelieu, de Saint-Hyacinthe, de Rouville, de Chambly, de Verchères et de l'Acadie. Papineau, O'Callaghan, les chefs les plus distingués et les orateurs les plus populaires de la cause libérale, y avaient été invités.

Tous les centres d'agitation populaire y étaient représentés par les délégués. On y comptait treize représentants du peuple, et cinq ou six mille personnes venues de dix et douze lieues à la ronde, malgré des chemins affreux. Un grand nombre se rendirent au village de Saint-Charles, la veille, le dimanche. On y voyait des femmes et des enfants que tourmentait depuis longtemps le désir de voir et d'entendre parler Papineau.

M. Papineau était alors au zénith de sa popularité, dans toute la splendeur de son talent ; on ne jurait que par lui, son

nom remplissait toutes les bouches et ses paroles étaient des oracles : on l'appelait l'O'Connell du Bas-Canada et on avait pour lui autant d'enthousiasme que les Irlandais pour leur immortel tribun.

L'endroit choisi pour l'assemblée était une vaste prairie appartenant à M. le Dr. Duvert, dont nous publions le portrait aujourd'hui.

On y avait élevé une colonne surmontée du bonnet de la Liberté, et portant cette inscription : "A Papineau, ses compatriotes reconnaissants, 1837." A midi, quand l'assemblée s'ouvrit, le coup-d'œil était imposant. On ne pouvait regarder, sans être impressionné, ces milliers de têtes pressées les unes contre les autres—mer immense qu'agitait le souffle puissant de la liberté—au-dessus de laquelle flottaient de nombreuses bannières aux couleurs les plus brillantes, aux inscriptions les plus patriotiques.

L'élite des patriotes du Bas-Canada était là, représentée par des groupes d'hommes au corps vigoureux, à la figure énergique et intelligente, presque tous habillés d'étoffe du pays. Ils étaient là, tous ceux qui devaient, quelque temps après, prouver sur les champs de bataille, dans les prisons et sur l'échafaud, la sincérité de leurs convictions, l'amour de leur pays et de la liberté, les gens de Saint-Denis comme ceux de Saint-Charles, Ovide Perrault et Chénier, Cardinal et De Lormier.

Une compagnie de miliciens, sous le commandement des capitaines Lacasse et Jalbert, entourait la colonne de la liberté, et donnait à la démonstration un cachet militaire qui ne manquait pas de signification.

Le Dr. Wolfred Nelson fut nommé président de l'assemblée ; M. le Dr. Duvert et M. F. Drolet, vice-présidents ; MM. Girod et Boucher Belleville, secrétaires.

Alors, M. Girod s'avança vers l'estrade, à la tête de la députation du comté de l'Acadie, et présenta au président de l'assemblée une adresse pour demander que le comté fût admis dans la confédération. La proposition souleva une tempête d'acclamations enthousiastes et fut saluée par des salves de mousqueterie.

Le Dr. Nelson prit ensuite la parole. Il exposa le but de l'assemblée, dans un langage véhément, et donna le ton aux discours qui suivirent, en déclarant que les résolutions de lord John Russell, et la proclamation de lord Gosford qui interdisait les assemblées publiques, devaient engager le peuple à s'organiser pour résister à la violence par la violence. Il termina en présentant M. Papineau à l'assemblée.

Lorsque le chef populaire du Bas-Canada parut, il fut accueilli par une immense acclamation, l'enthousiasme illumina toutes les figures, souleva toutes les poitrines.

Il parla longtemps et fut souvent interrompu par les applaudissements. Il exposa, suivant son habitude, les griefs du pays, protesta en termes sarcastiques contre la conduite violente et les menaces du gouvernement impérial et de lord Gosford, mais il fut plus modéré que les autres orateurs et conseilla aux gens de rester sur le terrain de l'agitation constitutionnelle. Ce fut à ce moment, dit-on, que M. Nelson s'écria :

"Eh bien ! moi, je diffère d'opinion avec M. Papineau ; je prétends que le temps

est arrivé de fondre nos cuillères pour en faire des balles."

Après M. Papineau, vinrent M. L. M. Viger, "le beau Viger" comme on l'appelait, représentant du comté de Chambly ; M. Lacoste, aujourd'hui sénateur ; M. Ed. Rodier, député de l'Assomption ; le Dr. Côte, T. S. Brown et Girod.

M. Rodier, le tribun populaire des Fils de la Liberté, fut très-éloquent comme de coutume. Le plus violent fut le Dr. Côte, de l'Acadie, qui termina une harangue échevelée en disant : "Le temps des discours est passé, c'est du plomb qu'il faut envoyer à nos ennemis maintenant."

Treize résolutions furent proposées et secondées par les patriotes dont les noms suivent :

- 1o. Le Dr. Wolfred Nelson et le Dr. Davidson, de Sainte-Marie ;
- 2o. René Boileau, de Chambly, et le capt. Vincent, de Longueuil ;
- 3o. Louis Marchand, de Saint-Mathias, et Jean-Marie Tétreau, de Saint-Hilaire ;
- 4o. L. Lacoste, de Longueuil, M. P. P., et Timothé Fréchère, de Saint-Mathias ;
- 5o. J. T. Drolet, de Saint-Marc, M. P. P., et le Dr. Duchesnois, de Varennes ;
- 6o. Dr. Duvert, de Saint-Charles, et le Dr. Allard, de Belœil ;
- 7o. P. Amiot, M. P. P., de Verchères, et le capt. Bonin, de Saint-Ours ;
- 8o. Frs. Papineau, de Saint-Césaire, et le lieutenant Bonaventure Viger, de Boucherville ;
- 9o. Jean-Marie Cormier, de Contrecoeur, et M. Gosselin, de Saint-Hilaire ;
- 10o. Ls. Blanchard, de Saint-Hyacinthe, M. P. P., et Jos. Séné ;
- 11o. Laurent Bédard, de Saint-Simon, et S. Boudreau, de Sainte-Marie ;
- 12o. Côme Cartier, de Saint-Antoine, et Siméon Marchesseault, de Saint-Charles ;
- 13o. Dr. Dorion, de Saint-Ours, et Eustache Gratton, de Sainte-Marie.

Chaque résolution fut accueillie par des hurrahs frénétiques, et saluée par une salve de mousqueterie.

Ces résolutions commençaient par une déclaration des droits de l'homme, affirmaient le droit et la nécessité de résister à un gouvernement tyrannique, engageaient les soldats anglais à désertir l'armée, encourageaient le peuple à ne pas obéir aux magistrats et aux officiers de milice nommés par le gouvernement, et à s'organiser à la manière des Fils de la Liberté, afin d'être en état de défendre sa liberté.

Elles cadraient peu, il faut l'avouer, avec les déclarations pacifiques de M. Papineau et de quelques autres chefs patriotes, qui faisaient l'insurrection tout en prétendant rester sur le terrain constitutionnel. Les conseils donnés au peuple, de s'organiser militairement et de désobéir aux officiers civils et militaires du gouvernement, et l'appel fait aux soldats de désertir, constituaient des offenses assez graves pour justifier l'intervention des autorités.

L'adoption des résolutions fut suivie d'une scène qui rappelait les fêtes démocratiques du Champ-de-Mars, pendant la révolution française.

M. Papineau fut invité à se rendre auprès de la colonne de la liberté, et le Dr. Côte faisant, par instinct, les fonctions de pontife, se prosterna devant le monument et en fit l'offrande à M. Papineau. M. Papineau répondit en quelques mots et un chœur de jeunes gens chanta un hymne

en l'honneur de la liberté. Le Dr. Côte s'avança alors à la tête de ces enthousiastes jeunes gens, et tous tendant la main vers la colonne, ils jurèrent d'être fidèles à leur pays, de vaincre ou de mourir.

Il était tard quand l'assemblée se dispersa ; les fusils des miliciens étaient rouges, les voix fatiguées, mais l'enthousiasme avait toujours été augmentant. On ne pouvait se lasser d'acclamer et d'écouter les orateurs patriotes. Comme nous l'avons dit en commençant, cette assemblée eut un immense retentissement ; elle activa le feu populaire, fut suivie de plusieurs autres réunions bruyantes et d'émeutes qui décidèrent le gouvernement à lancer des mandats d'arrestation contre la plupart des chefs patriotes du district de Montréal.

Le Dr. Duvert

M. le Dr. Duvert n'avait pas pris une part active à l'organisation populaire avant la grande assemblée de Saint-Charles. Tout entier à sa profession et à sa famille, il s'occupait peu de politique. C'était un homme paisible, estimé de tout le monde. Comme l'assemblée des six comtés avait eu lieu sur sa propriété, et qu'il avait proposé l'une des résolutions adoptées à cette assemblée, il se cacha pour ne pas être arrêté, avec son ami M. Drolet, de Saint-Marc ; mais, fatigués, au bout de quelques jours, ils se décidèrent, tous deux, à se livrer aux autorités, dans l'espérance qu'ils auraient un procès qui déciderait bientôt de leur sort.

Ils furent incarcérés dans la prison de Montréal, dans le mois de décembre 1837, et n'en sortirent que dans le mois de juillet suivant.

M. Drolet mourut peu de temps après, des suites de la maladie qu'il avait contractée dans la prison. Le Dr. Duvert mourut à Saint-Charles, rivière Chambly, le 5 août 1841, à l'âge de 51 ans et 6 mois.

Les enfants de ces deux bons citoyens perpétuèrent et consacrèrent en quelque sorte l'union de leurs pères. L'un des fils de M. Drolet, M. Charles Drolet, épousa une des demoiselles Duvert, aujourd'hui madame Renaud, et devint le père de notre collaborateur, M. Gustave Drolet. Les autres enfants laissés par M. Duvert sont : Dr. John Duvert, médecin à Saint-Hyacinthe, mort en 1875 ; M. Hector Duvert, avocat, résidant à Putnam, E.-U. ; Madame Pierre Daigle, de Montréal.

L. O. DAVID.

UN SERMON PRATIQUE

Le rév. P. Tabaret a prononcé, dimanche dernier, dans l'église Saint-Joseph d'Ottawa, un sermon dont les idées pratiques ont été fort remarquées.

Il s'est appliqué à démontrer cette grande vérité : que c'est l'énergie, la force de volonté qui fait l'homme et le met en état de remplir ses devoirs envers Dieu, la famille et la société, et que c'est dans son enfance et son adolescence qu'il lui faut acquiescer cette force et cette énergie. Il a dit que des coups de fouet, la crainte des châtimens, certaines connaissances plus ou moins superficielles et des pratiques extérieures de piété ne suffisaient pas pour faire des hommes et des chrétiens.

"Pourquoi, dit-il, voit-on tant d'hom-

mes terrassés par les premières épreuves qu'ils rencontrent, faibles et incapables de lutter pour soutenir leur famille comme pour défendre les intérêts de la société et de la religion ? Pourquoi tant d'hommes qui végètent et mènent une existence inutile ou nuisible, malgré des talents ? Parce qu'ils n'ont pas reçu, enfants, l'éducation qui donne à l'esprit la solidité des principes et au caractère la force de la volonté."

Le rév. Père fit voir qu'au point de vue du salut des âmes comme de l'intérêt purement terrestre de la famille et de la société, cette absence de caractère est une source de maux. Il dit, avec beaucoup de raison, que s'il paraissait tant confondre le côté matériel et religieux de la question, c'est que l'expérience démontre que la gêne ou la misère sont mauvaises conseillères. L'homme faible, sans caractère, n'ayant pas plus de force pour acquiescer, par un travail ardu, les connaissances dont il a besoin, que pour résister à ses passions, sera incapable de satisfaire les besoins que crée toujours l'instruction, de se procurer les choses les plus indispensables de la vie ; il se découragera, s'agrippera, se révoltera contre la providence ou la société, et deviendra souvent un mauvais chrétien et un mauvais citoyen.

Ce sont là, en substance, les principes émis par le rév. P. Tabaret : principes admirables qu'on devrait mettre en pratique dans toutes les familles, dans toutes les maisons d'éducation. Il n'y a pas de doute que ce qui manque à la plus part de nos jeunes gens qui entrent dans le monde, c'est la force de se conduire par eux-mêmes, de travailler sans y être obligés et de lutter contre les désenchantements, les dangers et les difficultés de la vie ; c'est une expérience ou une connaissance suffisante du monde pour ne pas s'y jeter aveuglément tête baissée, comme dans un jardin de fleurs, et pour ne pas se révolter ou se dégoûter, aux premières épines qui les blessent.

Sans doute, il ne faut pas enlever au jeune homme ou à la jeune fille les illusions qui l'exaltent et le fortifient, mais il faut les mettre en état de supporter les déceptions et les désenchantements qui leur arriveront, quand il ne leur restera plus que le sentiment du devoir pour leur faire accomplir leur destinée. Il est certain que l'éducation pratique manque autant que l'instruction pratique à nos jeunes gens et à nos jeunes filles, et il est bon qu'on le dise d'a haut de la chaire.

S'il faut tant de soin et de préparation à l'athlète qui veut entrer dans la lice, il en faut encore bien plus pour mettre l'âme en état de supporter le fardeau et les déboires de la vie, de remplir ses devoirs envers Dieu et la société. L'enfant ne devant trouver plus tard qu'en lui-même la force dont il aura besoin, il faut plus s'occuper de le mettre en état de soutenir les grandes luttes de la vie, que de lui infliger, pour des bagatelles, des châtimens qui souvent le gâtent au lieu de le corriger. Il faut, avant de le lancer dans le monde, lui ceindre les reins, le prémunir contre les dangers, lui faire voir le côté purement pratique de la vie, modérer celui qui a trop de feu, stimuler celui qui n'en a pas assez, le diriger vers l'état qui convient à ses aptitudes et à son caractère, lui donner le sentiment du devoir et de l'honneur, et cette force intérieure, ce contrôle sur soi-même qui sera plus tard la cuirasse de son âme.

Les nations qui ont gouverné le monde sont celles qui ont su élever leurs enfants. Rome et Sparte ont été des pépinières de héros, parce qu'à chaque enfant elles donnaient la vigueur de corps et de caractère qui fait les héros. L'éducation de la jeunesse était le principal objet de leur législation, le plus grand souci des auteurs de leur constitution.

Nous pourrions résumer nos idées, sur ce sujet, dans une phrase : qu'on enseigne le grec et le latin aux enfants, qu'on les forme par l'étude des classiques, quand ils montreront des aptitudes spéciales, mais qu'on leur donne surtout, dans un siècle de vapeur et d'électricité comme le nôtre, toutes ces connaissances pratiques

que le développement du commerce, de l'industrie et des sciences rend absolument nécessaires, et que par-dessus tout, on leur donne cette force de caractère, cette énergie morale sans laquelle on ne devient pas un homme. C'est aux parents spécialement qu'il incombe de remplir cette tâche, c'est à eux que s'adressent les conseils du rév. P. Tabaret.

L. O. D.

PAPINEAU ET FRÉCHETTE

Nous donnons à nos lecteurs les prémisses d'un volume de poésies que M. L.-H. Fréchette, le député de Lévis, doit publier ces jours-ci. N'y aurait-il que cette magnifique inspiration pour sacrer M. Fréchette le premier poète du pays, ce serait suffisant. Le sujet, sans doute, était beau, les souvenirs de gloire, les idées de liberté et de patriotisme qu'évoque le nom de Papineau, forment une source féconde d'inspirations. Mais lorsque le sujet est si beau, il est difficile, car il demande un talent qui soit à sa hauteur.

Il appartenait au premier de nos poètes de consacrer la mémoire du plus grand de nos tribuns politiques.

La poésie n'avait encore rien fait de digne de Papineau. C'est fait. On lira et on relira ces vers grandioses, majestueux comme l'éloquence et la figure de Papineau, on les apprendra par cœur comme le *Drapeau de Carillon*, et on les chantera à nos fêtes patriotiques.

Tous ceux qui liront cette poésie ne manqueront pas, sans doute, d'acheter le volume qui la contient ainsi que bien d'autres d'une grande beauté. On y verra des sonnets charmants, des élégies touchantes, tout un monde de poésie, un écrin superbe que chacun voudra posséder.

Après les chroniques de Fabre, les poésies de Fréchette ! Evidemment, c'est du luxe, notre littérature se prodigue. Pourvu que ce ne soient pas trop de belles choses à la fois, pour notre public !

Le volume est entre les mains de l'imprimeur.

DELTA.

REVUE DE LA SEMAINE

ORIENT

La Russie travaille, depuis quelques semaines, à reprendre en sous-œuvre l'entreprise manquée de la Conférence de Constantinople. Elle intrigue auprès des gouvernements qui ont pris part à cette Conférence et qui ont subi l'échec infligé en cette occasion à toute la diplomatie européenne, pour les décider à intervenir une seconde fois, et leur faire adopter un plan d'action commun. Elle aurait réussi jusqu'à un certain point, et un protocole serait à la veille d'être proposé à la Porte par les puissances (on ne dit pas lesquelles) agis ant de concert. L'Europe ferait l'acceptation de ce protocole, qui aurait la nature d'un *ultimatum*, la condition de sa réconciliation avec la Turquie. On n'a pas oublié, en effet, que les relations diplomatiques entre la Sublime Porte et les puissances sont rompues depuis la dissolution de la Conférence. Les ambassadeurs étrangers, qui ont laissé Constantinople à cette époque, ne sont pas encore retournés à leur poste. Ils attendraient, maintenant, pour rentrer à Stamboul, que le protocole en question soit signé par la Turquie. C'est pour en arriver là que le général Ignatieff se promène de chancellerie en chancellerie depuis un mois. Il y a dix jours, il était à Berlin, il est maintenant à Versailles. Les journaux parisiens, qui ont adopté la manie des journaux américains, de confesser les hommes politiques, ont dépêché leurs reporters auprès d'Ignatieff, qui ne s'est pas fait prier, du reste, pour leur faire part de ses projets, ce qui pourrait porter à croire que les rapports de ces découvreurs de secrets publiés n'ont pas une très-grande valeur. Quoi qu'il en soit, voici ce que le remuant diplomate aurait avoué confidentiellement au reporter du *Temps*, suivant une dépêche du câble :

« Le gén. Ignatieff a déclaré que le but de sa mission était d'obtenir une sanction formelle des résolutions de la Conférence. La Russie tenait à leur substance, mais quant à la forme, elle accepterait indifféremment soit un protocole émis par les six puissances ou un document diplomatique signé par la Turquie seule, mais contresigné par les puissances. Le général a dit : « Nous tenons tant à la paix que lors « même que l'Angleterre n'accepterait qu'une « partie de nos idées, nous ne rétrograderions pas les « négociations, mais nous aurons recours à « d'autres moyens pour obtenir des concessions. « Cependant, il n'y a pas de temps à perdre,

« nous ne pouvons pas laisser notre armée inactive. Nous devons l'utiliser ou la licencier. » Ignatieff a terminé en disant que son gouvernement l'avait revêtu de pleins pouvoirs. »

Le nombre des puissances qui s'occupent officiellement de la question turque est de six : la Russie, l'Angleterre, l'Autriche, la France, l'Allemagne et l'Italie. Un protocole susceptible d'être adopté en commun par toutes ces nations n'est pas chose facile à confectionner. Si le général Ignatieff y réussit, sa réputation de diplomate en profitera grandement.

Les Russes se plaignent que les réformes promises par la Porte tardent trop à produire leurs résultats. A cela, les amis de la cause turque répondent d'abord qu'il est étrange que ce soient les Russes, et non les Serbes ou les Bosniaques, qui profèrent ces plaintes. Le sentiment général est qu'il faut à la Porte plus de quelques semaines pour mettre ses plans à exécution, et l'on est disposé à lui donner un répit d'un an et même plus, s'il le faut. On conçoit, il est vrai, que cela ne fasse pas l'affaire de la Russie, qui est armée jusqu'aux dents, et pour laquelle il serait gênant d'attendre aussi longtemps dans cette position. Mais les autres puissances, qui n'ont pas les mêmes raisons de presser la marche des événements, ne sont pas aussi impatientes. Que la Porte réussisse à tenir ses vassaux dans le calme pendant quelques mois, à prévenir toute répétition des désordres de l'année dernière, et on la laissera en paix.

En attendant, on exigera peut-être d'elle un engagement plus précis au sujet des réformes promises. L'honneur de l'Europe est peut-être lié à cela. Ce serait une satisfaction à donner aux puissances après la mésaventure de la Conférence, où la Porte a si cavalièrement congédié les plénipotentiaires européens. Cependant, le Divan ne paraît guère empressé d'accorder cette satisfaction. Il n'a pas encore fait une seule démarche dans ce sens, et il a l'air de ne pas tenir beaucoup au retour des ambassadeurs étrangers dans les murs de Stamboul. Il laisse le général Ignatieff se trémousser et les cabinets s'agiter tout à leur aise, sans plus s'en inquiéter que si tous ces mouvements ne le concernaient en rien. C'est peut-être ce qu'il a de mieux à faire, du reste. La Porte est contentée, pour tout semblant de concession envers les puissances, depuis la rupture de la Conférence, d'adresser à ses représentants à l'étranger une circulaire annonçant que les réformes intérieures seraient mises en vigueur sans retard. Il y a de la fierté dans cette attitude, pour ne pas dire du dédain. La nouvelle constitution a été effectivement mise en opération dans l'empire ; les élections sont terminées, et le parlement turc doit s'assembler bientôt. Ce sera curieux à voir.

Des dépêches plus récentes portent que Sir Henry Elliot, l'ambassadeur anglais à Constantinople, et qu'il sera probablement suivi par les ambassadeurs de France, d'Allemagne, d'Autriche et d'Italie. La seule question qui restait à débattre entre l'Angleterre et la Russie est celle du désarmement. Il s'agirait de savoir laquelle des deux puissances, de la Turquie ou de sa rivale, désarmerait la première. Pourquoi ne désarmeraient-elles pas en même temps ? D'ailleurs, il ne s'agit ici que des corps d'armées de campagne mobilisés dernièrement, et non de l'armée permanente, que chacun des deux pays a coutume de tenir sur pied en tout temps. La Turquie a déjà évacué la Serbie, et rendu aux Serbes les places fortes qu'elle leur avait enlevées, telles qu'Alexinatz. La Russie, de son côté, a retiré ses troupes de la frontière roumaine. Il n'y a plus, pour chacune des deux puissances, qu'à rester tranquille chez elle. C'est une question de bonne volonté.

ROME

Les journaux et les correspondances télégraphiques annonçaient depuis plusieurs jours, comme un événement important, le consistoire du 12 mars, qui s'est tenu au Vatican. On s'attendait à une protestation énergique du Souverain Pontife contre les derniers attentats du parlement italien. L'événement a rempli cette attente. Une dépêche du 13 en parle en ces termes :

« Le pape a prononcé une allocution dans le consistoire tenu hier au Vatican. Il a passé en revue les événements depuis 1870, et dit qu'à cette époque, l'Italie s'était emparée de Rome, lorsque cette cité était cruellement éprouvée. Il a déclaré que les lois ecclésiastiques de l'Italie lui ôtent les moyens d'administrer les affaires de l'Eglise, et ne lui laissent que la liberté accordée par les lois ordinaires. Il regrette de ne pouvoir empêcher l'immoralité et l'irreligion d'envahir la société. En terminant, il a déclaré que la conciliation était impossible, et il en a appelé à tous les évêques étrangers à qui il a demandé d'engager les fidèles à prier leurs gouvernements de prendre en considération la position du Saint-Siège. »

Cet appel adressé par le pape à tous les catholiques de l'univers a une signification aussi triste que grave, en ce temps de désorganisation générale. La société moderne s'en va aux abîmes que lui a creusés la révolution. Puissent les gouvernements comprendre la portée de cet avertissement suprême, que leur adresse le Chef de l'Eglise, Vicaire du Christ !

ÉTATS-UNIS

Le Sénat américain doit terminer ses travaux dans quelques jours, et clore la session extraordinaire pour laquelle il a été convoqué lors du changement de président et de la prorogation du Congrès. La Chambre des représentants était déjà dispersée. Le Sénat est resté en fonction, pour aider à l'inauguration du nou-

veau régime et adopter la législation nécessaire au règlement de quelques affaires spéciales, telles que la composition du nouveau cabinet, l'élection du gouverneur de la Louisiane, etc. Ces deux questions ont occasionné des débats étonnants. Les ministres choisis par M. Hayes ne sont pas tous du goût des républicains avancés. Leur nomination a été cependant sanctionnée par le Sénat et par la majorité républicaine, après quelque résistance. Il y a eu plus de difficulté lorsqu'il s'est agi de la Louisiane. Ici, encore, le nouveau président s'est trouvé en conflit direct avec la fraction avancée de son parti. Il s'est prononcé pour la reconnaissance de M. Nicholls, le gouverneur démocrate, contre Packard, la créature de Grant. Les républicains du Sénat ont, pour la plupart, repoussé cette proposition. Leur chef, M. Blaine, a fait sentir au Président l'inconséquence de sa conduite, en disant que si Packard était un usurpateur, M. Hayes l'était pareillement, puisqu'il devait son élection aux mêmes électeurs, ceux de la Louisiane. Cet argument *ad hominem* avait beaucoup de force dans la bouche de M. Blaine. Néanmoins, la reconnaissance de Nicholls a été votée par 35 voix contre 29, six républicains ayant voté avec les démocrates et avec le cabinet, qui a vu sa politique soutenue, en cette circonstance, par une majorité démocratique. Il ressort de là qu'il y a trouble en la demeure républicaine, et que le président Hayes n'est pas aussi docile que le croyaient les meneurs de son parti.

Avant de s'ajourner, la Chambre des représentants a protesté par des Résolutions énergiques contre l'installation de Hayes. Liés par leur engagement au sujet de la Commission présidentielle, et forcés d'accepter le verdict des arbitres, les démocrates de la Chambre ont cependant déclaré, par un vote des deux tiers, que, dans leur opinion, Tilden avait obtenu 196 voix dans tout le corps électoral, et qu'il était par conséquent le Président de droit et légalement élu. Ils ne reconnaissent M. Hayes que comme président *de facto*. Cette affirmation solennelle d'un fait que tout le monde reconnaît, ne pouvait sans doute changer le résultat, mais elle constituait une manifestation importante, de la part d'un corps politique, qui, dans les autres pays, possède le contrôle des affaires et conduit le gouvernement.

Un fait digne d'être noté, c'est que M. Hayes n'a gardé dans son cabinet aucun des anciens ministres de Grant. Il a fait un renouvellement complet du ministère. En outre, son choix s'est porté sur une autre fraction du parti républicain, la fraction modérée. On compte dans le nouveau gouvernement trois anciens démocrates, dont l'un, M. Key, directeur-général des Postes, est un ex-confédéré qui a combattu sous les ordres de Jefferson Davis. C'est la première fois que ce fait arrive depuis la guerre. Cela explique le mécontentement des radicaux avancés, qui menacent d'opérer une scission parmi les républicains. Il ne serait pas impossible, d'après ces indices, que l'on fût à la veille de quelque modification importante dans la composition des partis. M. Hayes semble résolu à se montrer libéral et généreux. Tant mieux, s'il persiste dans cette voie. Mais il ne réussira jamais, quoi qu'il fasse, à faire disparaître la souillure indélébile qui s'attache à sa personne et qui ternira toute son administration. Il ne sera toujours qu'un usurpateur, et les républicains, dont il s'est fait le complice et l'instrument pour escamoter la présidence, auront droit de le taxer d'ingratitude à leur égard s'il refuse de se plier à leurs caprices. La malhonnêteté à ses exigences comme la vertu. Le conquérant voleur, qui s'impose de force au peuple conquis, est impuissant à faire oublier l'irrégularité de son succès. Il reste isolé, entre la solidarité qui l'attache à ses complices, et la répugnance que lui témoignent ses victimes. C'est le juste châtimement de toute usurpation de pouvoir.

A. GÉLINAS.

ERRATUM.—Il s'est glissé, dans notre dernier numéro, un *quid pro quo* malheureux, à propos de l'élection présidentielle. Dans notre article sur ce sujet, les noms des deux candidats à la vice-présidence ont été interposés, le candidat démocrate étant placé avec M. Hayes, et le candidat républicain avec M. Tilden. Ce *lapsus*, qui est le fait d'une distraction de notre correcteur d'épreuves, était d'un effet assez bizarre. Le lecteur a dû reconnaître immédiatement l'erreur et en deviner la cause.

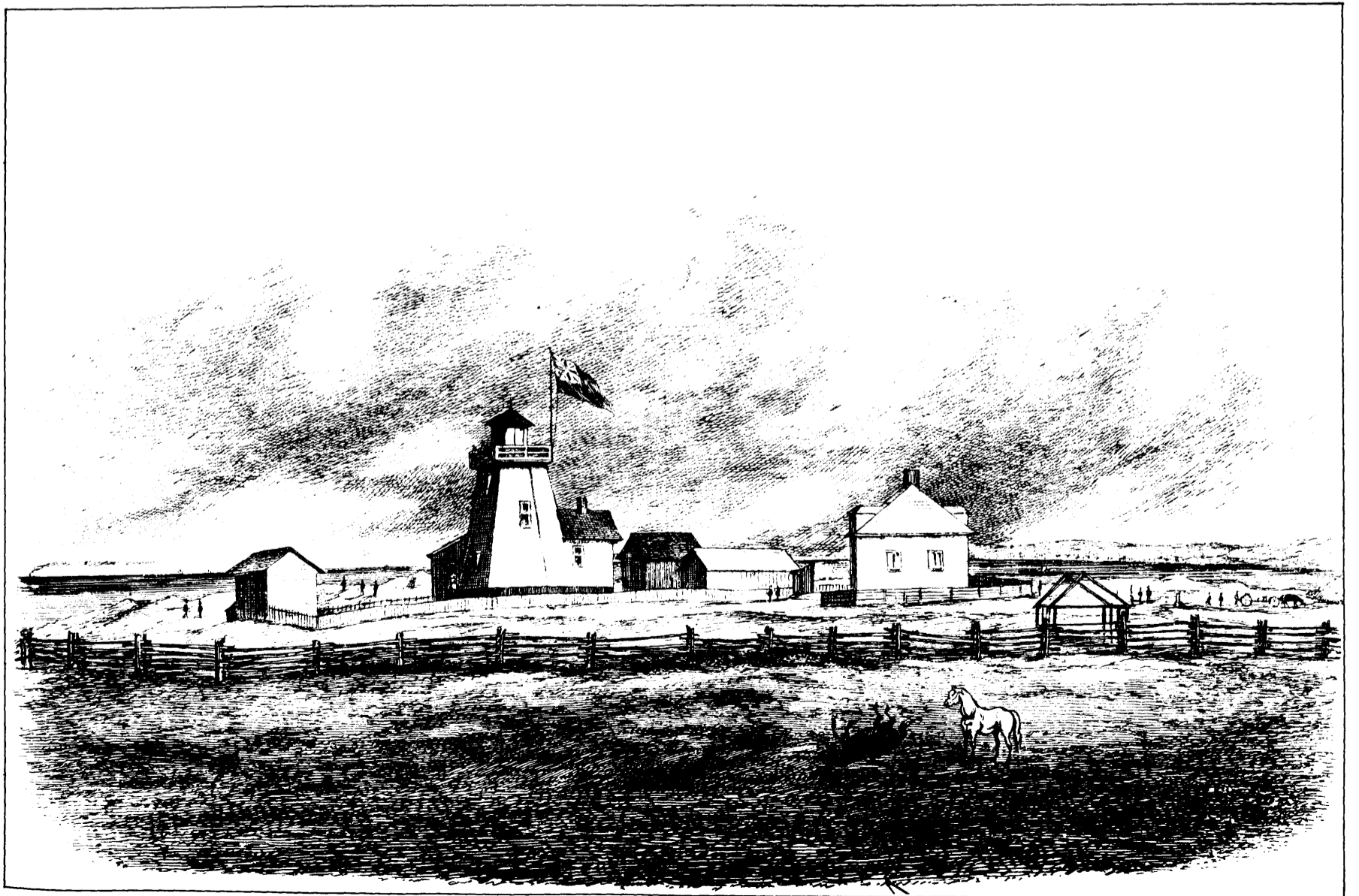
SUICIDE.—Nous lisons dans les journaux de New-York : « John Koch, âgé de 75 ans, occupait une misérable chambre dans la maison No. 514, quatorzième rue, et ses seuls moyens d'existence étaient les secours que ses fils lui envoyaient de temps à autre, quand ils y pensaient. Ils n'y pensaient, malheureusement, pas aussi souvent qu'il l'eût fallu, non qu'ils fussent précisément dépourvus de cœur, mais ils avaient la passion de l'ivrognerie, et chaque fois qu'ils étaient « en bordée » le vieillard était oublié. Quand les fils étaient ivres, le père jeûnait. Il s'est senti complètement découragé, dimanche matin, et il s'est ouvert les veines du bras gauche. La police, prévenue par des voisins, l'a porté à la station du 17e précinct. Pendant qu'un chirurgien s'efforçait d'arrêter l'hémorragie, un autre policeman a amené à la même station un jeune homme ivre-mort qui, à peine entré, s'est profondément endormi à côté du blessé. C'était un de ses fils, Charles Koch. Il n'a pas entendu arriver l'ambulance qui a emporté son père mourant à l'hôpital de Bellevue. »



LES HOMMES DE 37-38 : LE DR. DUVERT



LE GÉNÉRAL CHANGARNIER, DÉCÉDÉ



LE PHARE DE MÉTIS, P. Q.—D'APRÈS UN CROQUIS DU RÉV. T. FENWICK

CORRESPONDANCE EUROPÉENNE.

NOTE EDIT. — Nous offrons aujourd'hui à nos lecteurs la première correspondance qui nous arrive de notre confrère et ami, M. G. A. Drolet. Nul doute qu'elle sera bien reçue par nos abonnés ; nous voulons croire que la tâche désintéressée que s'est imposée notre collaborateur rattachera de plus en plus nos lectrices et lecteurs à notre journal, et sera un stimulant pour tous à répandre une feuille à laquelle nous devons porter un intérêt patriotique et national.

Paris, le 28 février 1877.

Je me souviens encore, avec émotion, du moment solennel où, les ancres levées, les amants détachés, l'Éléonore du steamer *France* fit sa première évolution dans les eaux de New-York, pour nous porter vers les côtes de la mère-patrie.

Tous les passagers, se découvrant, chantaient en chœur le refrain si connu :

Vers les rives de France
Vogions en chantant,
Etc., etc.....

Beaucoup de passagers des 3^{ème} et 4^{ème} classes, la plupart rapatriés par leur gouvernement et qui paraissaient avoir souffert sur la terre étrangère, pleuraient à chaudes larmes à l'idée de revoir leur belle patrie.

Comme toutes les heureuses traversées, notre voyage s'effectua sans incident digne de remarque : température tiède, bon vent, table succulente, un personnel d'officiers distingués et charmants ; tout nous favorisa jusqu'au Havre.

Nous fîmes escale à Plymouth, le 6 février, pour débarquer quelques passagers et les malles anglaises. Les tapis de verdure qui s'étendaient à perte de vue, sur les côtes d'Angleterre, firent oublier les moments de malaise qu'avait fait éprouver l'onde perfide et amère à quelques-uns de nos compagnons ; et le lendemain, mercredi 7 février, à dix heures du matin, nous fîmes notre entrée dans la rade du Havre, trop tard cependant pour mettre au quai, vu la marée ; il fallut débarquer en *tender*.

Douanes, octroi, officieux, officiels, portefaix, pourboires, surtout pourboires, nous prirent deux longues heures, et enfin le cheval de fer nous entraîna à travers la Normandie, vers Paris, où nous arrivâmes dans la soirée.

Quel beau pays que cette Normandie ! L'un de mes aimables compagnons de voyage me disait en soupirant : « Voyez donc ces prairies verdoyantes, ces collines couvertes de vergers, ces jardins potagers, ces grandes routes si parfaites, où partout, hommes, femmes et enfants travaillent, les uns à labourer, d'autres à herser, et les jardiniers à émonder leurs pommiers ! Ce sont nos pères qui habitent cette contrée bénie et jouissent de cette température délicieuse, pendant que leurs petits-fils grelottent là-bas, avec quatre pieds de neige. Pourquoi Jacques Cartier est-il donc venu découvrir le Canada ? Il aurait été si bon de naître dans un pli de cette bonne terre. »

La vérité est que le magnifique panorama qui se déroulait sous nos yeux, sur tout le parcours du Havre à Paris, était bien fait pour surprendre des Canadiens, descendants de Normands, et propre à leur inspirer quelques regrets, « en parcourant la Normandie, c'est le pays qui m'a donné le jour. »

Nous voici à Paris depuis bientôt trois semaines, et il est vraiment merveilleux de voir les pâquerettes en fleurs émailler les squares publics, et des arbres fruitiers précoces montrer déjà des fleurs. Les Français n'augurent rien de bon de cette température. Il faut des gelées pour détruire les vermineux et les chenilles qui commencent déjà à s'agiter, en attendant les grandes semailles.

Nous avons trouvé une petite colonie canadienne déjà installée dans Paris ; et à la tête, faisant les honneurs royalement, je dois nommer M. le juge Berthelot.

Mademoiselle Lajeunesse ajoute tous les jours de nouveaux fleurons à sa couronne artistique, et le Théâtre-Italien fait de grosses recettes, les soirs que l'Albani vient y cueillir ses lauriers. A la der-

nière représentation de *Lucia*, bouquets, couronnes et corbeilles de fleurs pleuvaient sur la scène.

Le juge Berthelot donna un *at home*, il y a quelques jours, à son hôtel de la rue Castiglione, et la *dînée* était de la fête.

MM. Rouër Roy et Galarneau ont passé quelques jours à Paris, et sont maintenant en route pour le Canada. MM. Couture, Desève, Huot, Brodeur, Dr. Lefebvre, Christin, etc., sont à Paris depuis quelque temps déjà, et je suis heureux de constater que les cinq premiers, qui y sont pour suivre des études spéciales et s'y faire une carrière, réussissent bien, même très-bien. MM. Ls. Perrault et Alfred Thibaudeau sont en Espagne.

Dans ce Paris, dans cette Babylone, où il n'y a souvent que déception pour le jeune homme, et où le scepticisme, surtout dans les arts, accueille en raillant le téméraire étranger qui ose venir y chercher une approbation, eh bien ! dans cette ville, où tant de papillons se brûlent les ailes, les Canadiens que je vous ai nommés ont réussi.

L'Albani fait courir tout Paris. M. G. Couture vient d'être nommé maître-de-chapelle à l'église Sainte-Clotilde, du faubourg Saint-Germain, l'église de la vieille aristocratie française, avec des appointements respectables. C'est une très-belle position pour un artiste. M. Desève enchante son professeur, le célèbre violoniste Vieuxtemps, qui prédit à son jeune élève une brillante carrière. M. Huot, élève du grand peintre Cabanel, travaille avec ardeur, et cet artiste le désigne comme son meilleur élève. M. Brodeur suit les cours de médecine avec beaucoup de succès. Le Dr. Lefebvre a pris la direction du grand établissement du célèbre dentiste de la rue de la Paix, le Dr. Evans, l'ami de l'impératrice Eugénie, et qui la fit échapper lors du siège de Paris.

Notre aimable agent d'émigration à Paris, M. Paul de Cazes, a fait une conférence sur le Canada, dimanche, le 18 courant, au cercle du « *Monde*, » sous la présidence de M. Chesnelong. Toute la colonie canadienne y était. M. Rameau y assistait aussi.

Nous sommes arrivés à Paris en plein carnaval. Bals, opéras, théâtres, concerts, cirques, panoramas, etc., etc., étaient offerts à profusion, sur toutes les affiches, aux Parisiens, avant leur entrée en carême. Ils s'en sont donnés, à bouche que veux-tu. Le carnaval est fini et enterré : les pierrots et les paillasses, qui parcouraient les rues masqués, se sont débarbouillés, et les églises se sont ouvertes aux fidèles.

Le Rév. Père Monsabré occupe toujours la chaire de Notre-Dame de Paris, et y prêche le carême. Le Père Félix prêche celui de Sainte-Clotilde. Il faut se rendre une heure d'avance, pour avoir une mauvaise place, encore. Il y a foule.

J'assistais, samedi dernier, à une conférence de M. Camille Flammarion, l'astronome, sur l'origine des mondes, et j'entendis émettre par ce savant l'opinion que la terre est habitée depuis plus de trois cents millions d'années ; que la Gènesè et la Bible sont des fables, et que l'homme descend en droite ligne du règne végétal, qui a reçu la vie du règne minéral, pour la passer au règne animal, qui, d'amélioration en amélioration, a produit l'homme. Je vous fais grâce des chiffres, des distances et des commentaires.

Le lendemain, dimanche, 25 février, j'assistais à la deuxième conférence du Père Monsabré, qui traita justement le même sujet : la création de l'homme. Vous avez si souvent lu les sermons de ce prédicateur et les appréciations de son talent, que je ne ferai que vous dire que j'ai bien mieux aimé sa théorie que celle de M. Flammarion. La Bible, expliquée par un orateur à l'éloquence persuasive, à la logique serrée, aux mouvements chaleureux, est bien autrement consolante pour un chrétien, en lui disant qu'il a été créé par Dieu, que les rêveries dans les astres, d'un astronome qui découvre au bout de son télescope que c'est un aérolithe tombé d'un autre monde qui a donné la vie à un brin d'herbe, qui l'a donnée à son tour à un monstre, qui, de degré en

degré, de perfectionnement en perfectionnement, a produit l'homme.

Malgré le carême, les théâtres changent d'affiches tous les soirs. Madame Miolan-Carvalho a fait son entrée au grand Opéra (français), et chante tous les deux soirs, dans *Faust*, *Robert-le-Diable*, les *Huguenots*, la *Juive*, le *Prophète*, etc.

Il n'y a pas eu d'opéra mardi, le 27. Mine la maréchale de MacMahon a transformé le temple de la grande musique en salle de bal, pour venir en aide aux ouvriers lyonnais, qui sont dans la détresse. La décoration intérieure, à laquelle ont contribué les fleurs de toutes les serres de Paris, sous la direction de MM. Halandier et Alphand, a fait des salles et des foyers de l'Opéra un véritable palais des *Mille-et-une-nuits*. La recette atteindra probablement deux cent mille francs. C'est joli.

Les rues sont remplies de conscrits de la classe de 1877, qui reviennent en chantant des mairies de leurs arrondissements, où se fait le tirage au sort. C'est très-casse, de voir ces futurs marges de Prussiens, avec de grandes cocardes, des rosettes, et leur numéro tiré de l'urne, attaché sur le chapeau, gagner en rigolant leur domicile, annoncer la nouvelle à leur famille. Il y en a qui ne prennent pas la chose aussi gaiement. Un de ces pauvres garçons, un pâtissier celui-là (c'est ordinairement pacifique, les pâtissiers), désespéré d'avoir tiré un mauvais numéro, a voulu s'empoisonner, en faisant dissoudre un paquet d'allumettes chimiques dans un verre d'eau. Il a avalé cette décoction, mais il n'a réussi qu'à se flanquer une bonne colique ; alors, il s'est armé d'une hachette et s'est fait sauter deux doigts de la main droite. Ce pauvre idiot est passé, tout de suite, en conseil, et comme il est véritablement impropre au service, maintenant, on l'a condamné à cinq ans de travaux forcés, pour s'être mutilé aussi naïvement.

Les journaux de Paris sont remplis de détails horribles sur les meurtres, les suicides et les attentats qui se commettent tous les jours dans la cité. Tous les jours, notez bien, tous les jours, il y a eu des suicides ou meurtres depuis notre arrivée. J'ai vu tomber une femme du haut de la colonne Vendôme, il y a huit jours. Inutile de vous dire qu'elle s'est tuée sur les dalles de pierre. Elle était avec un homme, qui a disparu pendant que l'on courait à la pauvre malheureuse. L'a-t-il aidée à tomber ? Mystère !

Le suicide est tellement passé dans les mœurs et les usages français, pour les non-croyants, que beaucoup de meurtriers en profitent, je crois, pour régler le compte de leurs victimes. Les dispositions sont bien prises : et l'on trouve un homme dans la Seine (cinq depuis quatre jours), c'est un suicidé ; on trouve un homme pendu, malgré qu'il fût à rente depuis déjà *trou longtemps*, c'est un suicidé.

Les tribunaux de Paris et de Marseille viennent justement de condamner, doucement par exemple, deux meurtriers, qui voulaient aussi faire croire que leurs victimes s'étaient suicidées. Le meurtrier de Marseille a d'abord fait respirer des sels mortels à sa victime, dans un compartiment de chemin de fer, puis l'a tuée pour la voler. A l'auditoire, il prétendait que c'était le mort qui avait voulu l'asphyxier, en se suicidant lui-même. Il en a eu pour vingt ans de travaux forcés.

L'affaire de Paris est une cause célèbre, et j'ai assisté à deux séances du procès. Deux associés en parfumerie, MM. Courtefois et Godefroy, se séparèrent, et les affaires s'embrouillèrent au point qu'ils se brouillèrent. Courtefois avait une réclamation de 50,000 francs contre Godefroy, et, suivant la coutume chère aux débiteurs, ce dernier ne voulait plus voir Courtefois. Des ordres étaient donnés à cet effet aux gens de la maison, qui empêchaient toujours Courtefois d'arriver à leur maître. Enfin, il y a quelque temps, Courtefois réussit à pénétrer dans le salon de Godefroy et eut un entretien avec lui, entretien qui se termina par un coup de pistolet dans le front de Courtefois. Celui-ci expira sur le champ chez son ami Gode-

froy, qui laissa passer un quart-d'heure avant d'avertir qui que ce soit que M. Courtefois venait de se suicider chez lui, après une violente altercation entre eux.

Le public le crut : mais la famille Courtefois n'ajouta aucune foi à cette version et fit arrêter Godefroy. Le président Vanev fit subir à ce dernier un interrogatoire terrible, qu'il commença par cette apostrophe : « Un honnête homme a été tué dans votre maison, et vous étiez seul avec lui : par qui a-t-il été assassiné ? »

Godefroy répondit avec assurance qu'il s'était suicidé.

Le juge continua : « Comment, vous prétendez qu'il s'est suicidé, et vous avez laissé s'écouler un quart-d'heure, sans lui porter secours et sans avertir ! Vous n'êtes pas un homme d'honneur ! »

Le prisonnier répondit : « Monsieur le juge, vous n'avez pas le droit de dire que je ne suis pas un homme d'honneur ! »

D'une question à une autre, le juge, qui connaissait la vie privée de Godefroy par sa correspondance, qu'il avait fait saisir chez lui, le cribla de questions qui compromettaient pour toujours sa famille, celle de sa femme et beaucoup de personnes au procès.

Enfin, résultat de six jours de débats animés, samedi soir, le 24 février, à minuit, le jury a rapporté un verdict de culpabilité, avec circonstances atténuantes. Godefroy a été condamné à dix ans de travaux forcés.

Les cours françaises diffèrent autant des nôtres par leur disposition intérieure que par les lois criminelles. Les armes d'Angleterre, qui sont toujours suspendues dans nos cours anglaises, sont remplacées, en France, par un grand crucifix cloué au mur, derrière le président. La cour, composée de cinq magistrats en robe rouge, comme des cardinaux, le chef couvert d'une toque, en velours galonné d'argent, est très-imposante comme fonds de tableau ; mais le public est bien mal partagé : il n'y a pas d'espace, il faut se serrer comme des harengs, pour *jouir* du spectacle. Je ne parle pas du système inquisitorial qu'emploie le juge pour incriminer l'accusé. Nos lois anglaises protègent le malheureux jusqu'à sa condamnation, et si quelques coupables échappent, au moins les innocents ont-ils mille fois plus de chance de se faire acquitter qu'en France, où on les retourne sur le gril, jusque dans leur troisième génération, de manière que, si on les renvoie absous, ils restent au moins compromis.

La conduite du juge Vanev a été très-blâmée par la presse parisienne ; son interrogatoire a fait connaître des choses tellement intimes et scandaleuses qui ruinent à jamais des familles, que je ne peux les répéter ici : l'on est généralement d'accord à demander au gouvernement de s'occuper de cette affaire.

J'ai eu l'honneur d'être reçu par le Général de Charette, que j'ai trouvé frais, dispos, vif comme autrefois, et ayant une confiance absolue dans le succès de la bonne cause. Notre ancien Colonel m'a beaucoup parlé de ses *castors*, qu'il espère revoir avant longtemps. MM. de Caussin et LeGonidec, deux autres noms bien connus des zouaves canadiens, sortaient de chez M. de Charette comme j'y entrâis. M. LeGonidec, comte du Tressan, est député à Versailles et l'un des secrétaires de la Chambre.

Grâce à la courtoisie du secrétaire-général de la Question, j'ai eu une carte d'entrée dans la tribune de la presse étrangère, d'où j'assistai aux débats de la Chambre et du Sénat. Je vous donnerai, dans ma prochaine, des détails sur les deux Chambres, sur la clochette de M. Grévy, sur l'incident Paul de Cassagnac, sur la physiologie de quelques radicaux qui se précipitent dans les fauteuils en velours d'Utrecht du théâtre de Louis XIV, où se tiennent les séances du Sénat.

G. A. DROLET.

Le commerce d'exportation de viandes canadiennes en Europe a pris de grands développements depuis un an ou deux. On dit que le bœuf exporté de Toronto en Angleterre a paru sur la table royale à Windsor. Sa Majesté a trouvé la viande excellente.

NOS GRAVURES

Le général Changarnier

(De la France Illustrée)

Le général Changarnier, le vaillant soldat des guerres d'Afrique, s'est éteint le mercredi 14 février, dans le petit appartement qu'il occupait à l'entre-sol, rue de la Baume, No. 9.

Nicole-Anne-Théodule Changarnier naquit à Autun, le 26 avril 1793. Il sortit en 1815 de l'école de Saint-Cyr avec le grade de sous-lieutenant, et fut incorporé comme simple garde dans l'une des compagnies privilégiées des gardes du corps de Louis XVIII. Il fit comme lieutenant au 60^e de ligne la campagne d'Espagne, et fut nommé capitaine le 9 octobre 1825.

En 1830, il faisait partie du régiment de la garde royale. Envoyé en Afrique, il prit part à l'expédition de Mascara dans le 2^e léger. Il se signala comme chef de bataillon dans la première expédition de Constantine en couvrant, avec une poignée de soldats, la retraite de l'armée. Dans ce moment si grave et si difficile—dit le rapport officiel—M. le commandant Changarnier (du 2^e léger) s'est couvert de gloire et s'est attiré les regards et l'estime de toute l'armée; presque entouré par les Arabes, chargé vigoureusement et perdant beaucoup de monde, il fit faire halte à sa troupe et la forma en carré au moment où il était vivement assailli. "Soldats! leur cria-t-il, c'est assez reculer; ils sont quatre mille; vous êtes quatre cents, la partie est égale!" Puis il fit pousser à son bataillon électrisé deux cris de *vive le roi!* et les Arabes intimidés ayant fait demi-tour à vingt pas du 2^e léger, un feu de deux rangs, à bout portant, couvrit d'hommes et de chevaux trois faces du carré."

Le 25 janvier 1837, il fut nommé lieutenant-colonel. Grâce aux services qu'il rendit dans plusieurs expéditions, notamment dans celle des Portes-de-Fer, il reçut la croix de la Légion d'honneur, et fut nommé colonel du 2^e léger. Il fut fait maréchal de camp le 21 juin 1840, après l'expédition de Mouzaïa; général de division le 3 août 1845. C'est des mains de M. le duc d'Aumale, alors gouverneur de l'Algérie, qu'il reçut le commandement de la division d'Alger.

En 1848, le général Changarnier revint en France, fut nommé le 5 juin à l'Assemblée constituante, et fut élu l'année suivante à la Législative par trois départements. Il reçut, quelque temps après, le commandement en chef de la garde nationale, et, après l'élection du 10 décembre, celui des troupes de la 1^{re} division militaire.

Exilé après le 2 décembre 1851, Changarnier se retira en Belgique pour ne rentrer en France qu'après l'amnistie du 15 août 1859. Jusqu'en 1870, le général se tint complètement à l'écart. On sait avec quel désintéressement, lors de nos premiers désastres, il vint mettre son épée au service de la France, et la part qu'il prit au siège de Metz et aux douleurs de la capitulation. Citons à ce propos l'anecdote suivante :

Le 1^{er} septembre 1870, l'armée bloquée dans Metz avait tenté de faire une trouée au nord de cette place pour donner la main aux troupes de MacMahon qui s'avancèrent par la vallée de la Meuse. Vigoureusement mitrillés par l'artillerie du 3^e corps, les Allemands qui occupaient les hauteurs de Noisseville et de Servigny perdent contenance et commencent à se débander. "Allons, mon cher maréchal, dit alors Changarnier au maréchal Leboeuf, commandant le 3^e corps, il faut attaquer; faites-moi entendre encore une fois mon vieux refrain d'Afrique." La charge bat alors sur toute la ligne, et nos troupes s'avancent à la baïonnette. Le vieil Africain les précède, l'épée au poing; mais son cheval, jeune et ardent, effrayé par le bruit de la bataille, bondit de tous côtés, et la main de son cavalier, affaiblie par l'âge, ne peut le guider sûrement. "Maréchal des logis, cria-t-il alors à un jeune sous-officier de dragons, M. de C..., son

porte-étendard, prenez mon cheval par la bride et maintenez-le tête à l'ennemi." Et le général, guidé de cette manière, arriva le premier sur la position conquise, rappelant le vieux roi Jean de Bohême à la bataille de Crécy, lequel, ayant perdu la vue, avait fait attacher sa monture entre les chevaux de deux de ses chevaliers et s'élançait ainsi au fort de la mêlée.

Lors de l'armistice, le général Changarnier fut élu, le 8 février 1871, à l'Assemblée nationale par quatre départements, et opta pour celui de Saône-et-Loire. Il prit une grande part aux négociations politiques de la fusion et fit partie de la commission des neuf. Au mois de décembre 1875, il fut élu sénateur inamovible le septième sur la liste présentée par l'Assemblée nationale.

Le général Changarnier fut un patriote dans le meilleur sens du mot. Et si l'on a pu discuter ses capacités politiques, on n'a jamais mis en doute la sincérité de ses convictions, la fermeté de ses principes et l'ardeur de son dévouement aux intérêts du pays.

Ces titres suffisent pour lui assurer une place glorieuse dans l'histoire contemporaine de la France.

CHANGARNIER

J'ai aimé cet homme. Il eut le cœur haut, l'âme fière. Au moment où faiblait la nation entière. Sous l'égoïsme affreux des partis déchaînés. Comme Hoche, Marecay, Kléber, les grands aînés. Dont la gloire par rien ne fut jamais flétrie. Il eut un dévouement très-simple à sa patrie.

Il fut Français. Jadis, quand il avait vingt ans. Le cœur illuminé par ces jours éblouissants. Où Bonaparte avait écrit son épopée. N'ayant d'autre fortune à lui que son épée. Il partit pour l'Afrique à prendre le devoir. Ce qu'il fit, chacun de nous l'a pu savoir: Un seul trait de sa vie eût mérité nos larmes. Vous vous le rappelez, ce glorieux fait d'armes. Qui le saisit d'un coup dans son obscurité. Pour le jeter vivant à la postérité? Chacun désespérait. L'armée était perdue. La voix même des chefs n'était plus entendue. La hideuse panique avait pris le plus fort. Et l'on ne comptait plus sur rien, que sur la mort! Des Arabes mettant des Français en retraite! Changarnier ne put pas accepter la défaite. Quand tous pliaient, soldats, officiers, généraux. Ce chef de bataillon fut trois jours un héros. C'est pourquoi j'ai voulu hautement le défendre!

Les hommes de ce temps, toujours prêts à descendre. Ne se souvenaient plus des choses du passé; En proie à je ne sais quel délire insensé. Ils vont, injuriant tout ce que l'on vénère. Est-ce que ce pays, à présent, dégoûte? Et baisse, qu'on le voie à ce point éperdu. De ne pas conserver le respect toujours dû. A qui s'est bien conduit, quand d'autres furent lâches!

Il fut religieux. Parmi les grandes tâches D'aujourd'hui, je n'en sais pas une en vérité Qui puisse servir mieux la pauvre humanité. Et cependant on vient profaner cette tombe. Le lendemain du jour où ce vieillard succomba. Quand son corps n'a pas eu le temps de refroidir! Eh! quoi, lorsqu'une fleur n'a pu même grandir Dans la terre encore fraîche où Changarnier sommeille. Avant la violette et la rose vermeille. L'injure arrive avec son cortège infamant!

Faut-il croire, devant un tel déchaînement. Que la tombe où tu dors, ô créature humaine. Avant même les fleurs fasse pousser la haine!

On ose reprocher à ce noble soldat D'avoir du supporter le sort d'un coup d'Etat. On lui dit: "Vous n'étiez point là lorsque l'armée... Se battait à travers les neiges de Crimée... Vous désertiez alors le poste du danger!... Voilà ce qu'on lui dit en croyant l'outrager! Mais qui donc l'a jeté dans cet exil sublime?"

Qui de vous on de lui fut coupable du crime? N' imaginez-vous pas tout ce qu'il a souffert. Lui, l'ancien d'Algérie et des Portes-de-Fer. Lui de qui notre Afrique obtint sa délivrance. En songeant qu'on allait combattre pour la France. Et qu'il n'y serait pas, et qu'il resterait seul. Connu dans son exil comme dans un liceul!

Il ne sera pas dit, ô soldat, dans l'histoire. Qu'un poète n'ait pas défendu ta mémoire! Je suis là, moi, jaloux du rôle que j'ai pris. Va, tu peux supporter leurs impuissants mépris. L'outrage n'est jamais une chose qui tue. Et c'est un piédestal qui grandit la statue! Catholique et Français, tu méritais deux fois Que pour te saluer j'élevasse la voix. Je le fais, et tout haut, et sans craindre personne! L'hommage mérité que la France te donne. Qu'importe si d'aucuns ont voulu l'amoindrir! Ils n'ont pu empêcher de vivre et de mourir. En homme ayant rempli très-noblement sa tâche. Qu'on laisse dire! Il n'est rien de mieux, que je sache. Et je souhaite à ceux dont je viens de parler D'avoir des serviteurs pouvant te ressembler!

ALBERT DELPIT.

Cham

Nos lecteurs connaissent le spirituel caricaturiste Cham, le héros de la petite presse parisienne. On sait que son nom véritable est M. le comte de Noé. Cham vient d'être nommé chevalier de la Légion d'honneur. Nous empruntons à un journal français la notice suivante sur sa vie :

Cham est né le 26 janvier 1819, à Paris (place Beauvau). Il n'était pas encore connu... cette année-là, que sous son vrai nom d'Amédée de Noé. Ce n'est que trente ans plus tard qu'il commença à rendre cé-

lèbre le pseudonyme dont il signe ses dessins. Et, pour le dire en passant, le Cham de la Bible, fils de Noé, lui aussi, avait bon besoin de prêter son nom à un galant homme qui est, par surcroît, un artiste de grand talent; c'est une sorte de réhabilitation.

La famille paternelle du comte de Noé est originaire de Béarn et a suivi la fortune de Henri IV, en venant prendre pied à Paris. Sa mère était Anglaise. Aussi y a-t-il en lui, et comme posé par une main de fée, de la verve méridionale, de l'humour britannique et de la gaieté parisienne. Son esprit est l'essence exquise qui résulte du mélange de ces trois éléments.

Après s'être préparé (très-sérieusement) à l'École polytechnique, Cham tourna bride un beau matin, et entra dans l'atelier de Paul Delaroche. Il reçut aussi d'excellents conseils de Charles et d'Eugène Lamy.

C'est vers 1846 qu'il fit appel au public, et depuis ce temps il a jeté par milliers ses créations exhalantes dans les recueils les plus en vue; on en trouve à toutes les pages de la collection du *Charivari*, dans tous les volumes du *Monde Illustré*, dans un nombre infini de livres, d'albums, d'albums, partout enfin.

Il a signé aussi plusieurs pièces de théâtre d'une gaieté intense, telles que :

Le serpent à plumes (avec de la musique de Leo Delibes); *le Myosotis* (partition de Ch. Lecoq); *Poterie!* qui était la parodie de *Patrie!* de M. Sardou; et *un Matin au mois*, "pièce avec écurie et remise," jouée au Palais-Royal par Gil-Péres, Lhéritier, Luguet et Mlle Reynold.

Si nous étions de ces biographes dont le métier est de percer avec une vrille le mur de la vie privée, nous dirions que Cham cherche ses sujets de dessin en se promenant dans son jardin de la rue Nolley; qu'il les exécute ensuite en se tenant debout devant un pupitre très-haut sur pieds; qu'il aime de prédilection la musique; qu'il a horreur du tabac; qu'il est membre actif de la Société protectrice des animaux; qu'il protège particulièrement son chien Joko; que l'hiver il est accablé d'engelures; que son voyage préféré est Boulogne-sur-Mer, surtout depuis que Bade est rayé de la carte des touristes français; que... mais ne poussons pas plus loin l'indiscrétion.

Enfin, le gouvernement a reconnu que dans une société dont l'humour s'assombrit de jour en jour, un des hommes les plus utiles qui soient devait être celui qui y maintenait la joie, autrement la santé de l'esprit d'où découle tant de bienfaits divers.

Et Cham vient d'être fait chevalier de la Légion d'honneur. L***

Les Carrières de Montréal

Les étrangers qui visitent Montréal sont frappés par l'aspect de ses édifices, qui ont un air de solidité et de grandeur qu'on ne voit dans aucune autre ville du continent. En effet, à part New-York, il n'y a pas une seule ville, dans toute l'Amérique, qui soit aussi bien bâtie que Montréal. La pierre qui sert à nos constructions est toute extraite des carrières de la montagne, dans les limites mêmes de la cité. Ces carrières sont inépuisables, et les moyens de transport sont des plus faciles. Notre gravure représente une des carrières de la montagne, qui fournissent les matériaux de construction à toute la ville et qui donnent constamment du travail à des milliers d'ouvriers.

Le phare de Métis

Ce phare est situé à l'extrémité de la pointe Métis, sur la côte de la Gaspésie, dans le bas du fleuve St. Laurent. Sa construction ne date que de trois ans. C'est le gouvernement fédéral qui l'a fait bâtir, en même temps que plusieurs autres phares dans cette partie du fleuve. Il est haut de quarante pieds. Cet endroit était célèbre autrefois par les nombreux naufrages qui y eurent lieu. A droite, on voit le manoir seigneurial, et à gauche, on aperçoit le clocher de l'église de Métis.

ÉCHOS PARLEMENTAIRES

Les échos de la Chambre des Communes ont dû être fort étonnés, il y a quelques jours, d'avoir à répéter les sons d'un instrument qui n'a pas l'honneur, d'ordinaire, de se faire entendre en si hauts lieux. Il s'agit, en effet, de la guimbarde, musique chère à tous les gavochoes canadiens, qui la désignent sous les noms vulgaires de *bombarde* ou de *troupe*; ni plus, ni moins. Au beau milieu d'une séance des plus sérieuses, et pendant qu'un orateur de l'opposition se livrait à une charge convaincue contre le gouvernement, le son insolite de la guimbarde se fit entendre tout à coup, en arrière des banes ministériels, du côté droit de la salle, au fond. On conçoit l'effet que dut produire cet événement inattendu, en plein débat politique. C'est un de ces incidents qui viennent de temps à autre égarer les acteurs et auditeurs de la scène parlementaire.

Il paraît, néanmoins, que ce n'est pas la première fois que pareille aventure arrive à Ottawa. La *Minceur*, qui en veut toujours à M. Cauchon, prétend, à ce propos, que c'est au président du Conseil que revient tout le mérite de cette idée lumineuse, et qu'il a lui-même introduit la guimbarde, pour la première fois, sur le théâtre fédéral, en 1874, lors de l'avènement du ministère actuel. Elle affirme que M. Cauchon s'est alors servi de cette arme de guerre d'un nouveau genre pour agacer et troubler les orateurs de l'opposition dans leurs opérations. Elle le pose par conséquent en *maître*, en professeur de guimbarde, en disant qu'il a passé son instrument favori à de jeunes virtuoses, depuis que sa dignité de ministre et sa position préminente, au premier rang de la droite ne lui permettent plus d'en jouer lui-même sans manquer aux convenances et à la gravité qui sied à un membre du cabinet.

La législature du Nouveau-Brunswick, qui a déjà fait ses preuves en ce qui concerne le fanatisme et la haine de tout ce qui est catholique et français, vient, encore une fois, de refuser à nos compatriotes acadiens une faveur, ou plutôt un droit. Les Acadiens-français forment environ un quart de la population du Nouveau-Brunswick. Ils appartiennent, pour la plupart, à la classe agricole. Ils ont demandé récemment à la Chambre une chose bien simple et bien facile, que le rapport de l'agriculture, qui les intéresse plus que toutes les autres classes de la population, fut publié, dorénavant, dans les deux langues, en anglais et en français. Cette demande si juste et si modeste a été repoussée par le gouvernement de Frédéricton et par la majorité anglaise et protestante de la Chambre.

Ce vote est une digne continuation de la conduite tenue jusqu'ici par la majorité du Nouveau-Brunswick. Ces gens ne paraissent pas avoir le moindre sentiment de la position qui a été faite, par l'établissement de la Confédération, aux différents groupes nationaux et religieux qui composent la nouvelle nation. Ils semblent n'avoir aucune idée des devoirs que cette position impose à chacun. Il en est d'une confédération de peuples divers, comme d'une association d'individus, qui ne peut se maintenir que par les concessions mutuelles et l'esprit de charité réciproque. L'exemple de leurs voisins de Québec devrait pourtant faire comprendre aux Anglais protestants du Nouveau-Brunswick que nos co-religionnaires de là-bas peuvent réclamer les mêmes avantages que possède ici la minorité protestante et anglaise.

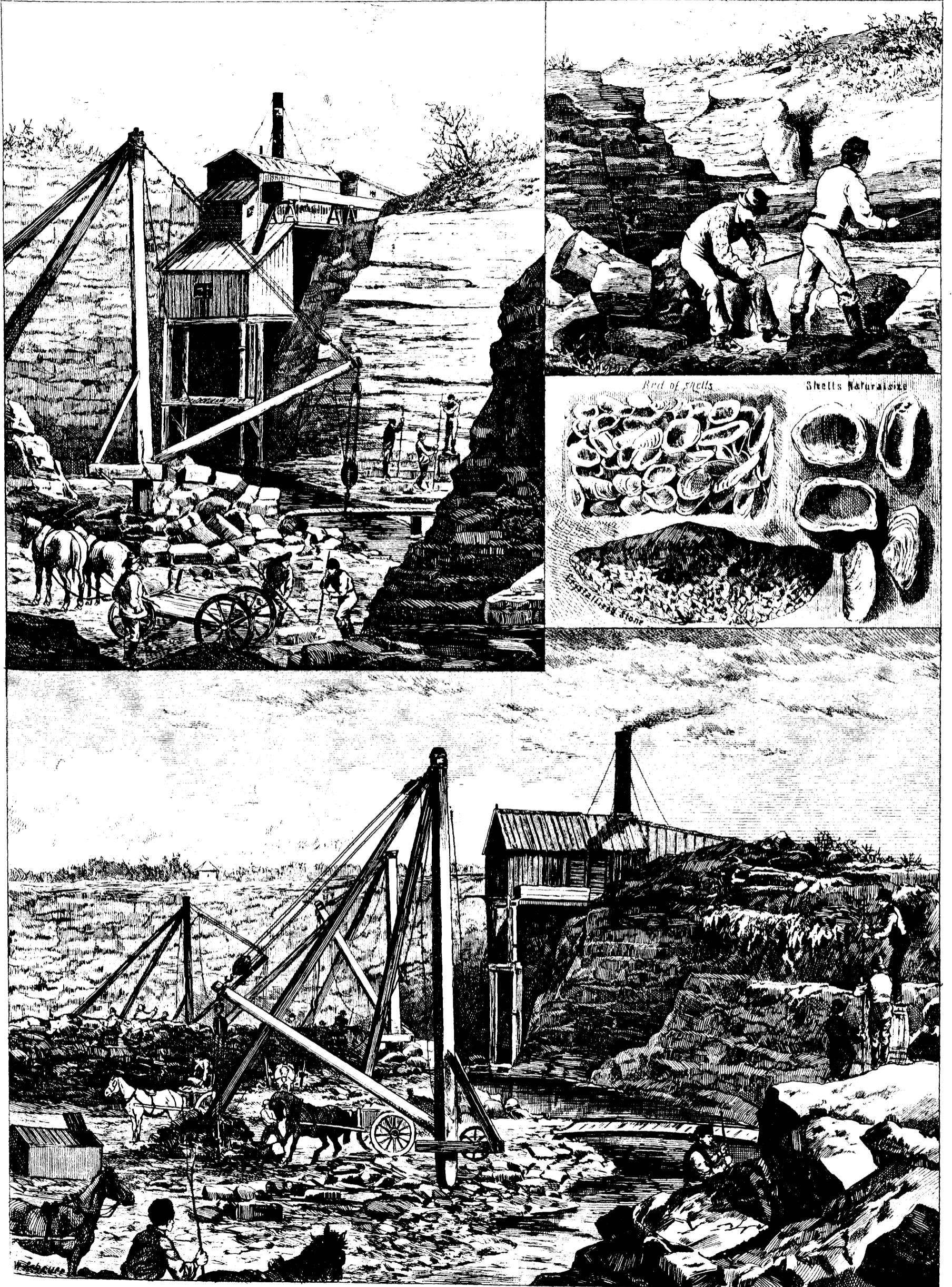
La presse américaine commence à porter quelque attention aux événements de notre scène politique. Le *Herald* de New-York a envoyé pour la première fois, cette année, un correspondant spécial à Ottawa pour le temps de la session. Ce journal, le plus important des États-Unis, publie chaque jour un compte-rendu des séances du parlement fédéral. Une autre feuille, le *Free Press*, du Détroit, est aussi représentée par un *rapporteur* parlementaire d'un nouveau genre: c'est une dame, du nom de V. Woods. La première apparition de ce correspondant féminin dans la tribune des journalistes a fait sensation à Ottawa.

La seule discussion importante à la Chambre des Communes, pendant la dernière semaine, a été celle du tarif. La motion de Sir John n'a pas encore été soumise au vote. L'amendement de M. Wood, en faveur de la protection, a été rejeté par 109 voix contre 78. Le gouvernement a eu une majorité de 31. La Chambre était presque au complet. C'est le premier vote de parti de la session. A. G.

Un article dont le besoin se faisait sentir depuis longtemps et qui ne vient que d'être connu, c'est le *Rénovateur* Parisien de Luby pour la chevelure. Quelques applications comme toilette ordinaire pour les cheveux sont tout ce qui est nécessaire pour rendre aux cheveux gris leur couleur primitive, après quoi une seule application par semaine suffira. Il donne à la chevelure un parfum et un luisant magnifiques, et entretient la tête fraîche et exempte de souillure. C'est le grand favori des dames pour leur toilette, en ce qu'il ne souille nullement les étoffes les plus délicates. En vente dans toutes les pharmacies, en grandes bouteilles de 50 centimes. Devins et Bolton, pharmaciens, Montréal, sont les agents pour le Canada.



M. LE COMTE DE NOÉ (CHAM), RÉCEMMENT NOMMÉ CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR



LES CARRIÈRES DE MONTRÉAL

PAPINEAU

A SON FILS, M. AMÉDÉE PAPINEAU

Seul de ces temps féconds en dévouement épique : Seul de tous ces grands cours à la trempe olympique Qui défendaient jadis notre droit menacé ; Sur notre âge imprimant sa gigantesque empreinte. Il restait là, debout dans sa majesté sainte, Comme un monument du passé !

Les ans n'avaient point pu courber son front superbe ; Et, comme un moissonneur appuyé sur sa gerbe, Regarde, fatigué, l'ombre du soir venir. Calme, il se reposait, laissant vaincu stoïque, Son œil, encor baigné de leur héroïque, Plonger serein dans l'avenir.

Aux bruits de notre époque il fermait sa grande âme ; Et, sourd aux vains projets dont notre orgueil s'enflamme, Avec ses souvenirs de gloire et de douleurs, Il vivait seul, laissant ses mains octogénaires, Qui des forums jadis remuaient les tonnerres, Vieillir en cultivant des fleurs !

Sa voix, sa grande voix aux sublimes colères, Sa voix qui déchaînait sur les flots populaires, Tant de sarcasme amer et d'éclats triomphants, Sa voix qui, des tyrans déconcerant l'audace, Quarante ans proclama les droits de notre race, Enseignait les petits enfants !

Lui, le puissant tribun que la foule en démence Saluait tous les jours d'une clameur immense, Relégué désormais dans un monde idéal, Drapé dans sa fierté qu'on croyait abattue, Il dormait dans l'oubli, gigantesque statue Arrachée à son piédestal !

Souvent, lorsque le soir de ses lueurs mourantes Dorait de l'Ottawa les ondes murmurantes, Au-dessus des flots noirs, sur le coteau penchant, On l'écrit canadien avait plié son aile, On le voyait, debout comme une sentinelle, Regarder le soleil couchant.

Alors le bruit des eaux brisant sur les écueils, Les murmures du vent dans les grands pins sombres, La chanson des oiseaux, la plainte des bois sourds, Tout ce concert conus de rumeurs inconnues Qui s'élevait, la nuit, de l'onde et des ramées, Tout lui parlait des anciens jours.

Ouvrant au souvenir l'essor de ses pensées, Ce débris glorieux de nos grandeurs passées, Géant d'une autre époque oublié parmi nous, Comme il vous écartait de sa hauteur sereine, Colosses d'aujourd'hui, tourbe contemporaine Qui n'allez pas à ses genoux !

Ressemblable à ces hauts pics dont les cimes neigeuses, Emergent au-dessus des zones orangées, Dressent dans le ciel par leurs altères splendeurs, Des brouillards et des bruits du présent dégageés, Son âme s'élevait, radieuse, et plongeait Dans de célestes profondeurs !

Gloire, succès, revers, douleurs, luttés sans trêve, Tout un monde endormi s'éveillait dans son rêve ; Il lui semblait entendre, au milieu des rumeurs, Appel désespéré d'un peuple qui s'effure, Son grand nom résonner, ainsi qu'une fanfare, Au-dessus d'immenses clameurs.

Mystérieux échos du passé ! les rafales Lui jetaient comme un bruit de marches triomphales ; Puis son œil s'allumait d'une étrange clarté ; Aux éclats de la poudre, au son de la trompette, Il avait entendu claquer dans la tempête Le drapeau de la liberté !

Il regardait passer, dans un songe extatique, Tous ces héros d'un jour sortis d'un moule antique, Immortelle phalange au courage invaincu, Qu'il commandait jadis ; et, la main sur l'histoire, Il comptait en plourant les compagnons de gloire Auxquels il avait survécu.

Puis la scène changeait : — Insondable mystère Qui fait presque toujours succéder, sur la terre, Aux triomphes d'hier, les revers d'aujourd'hui ! — Sur des débris fumants, gémissante et meurtrie, Comme un spectre livide, il voyait la Patrie, Pâle, se dresser devant lui !

Puis les longs jours d'exil ; puis les regrets sans nombre, Les rêves envolés, l'espérance qui sombre, Les chagrins du vaincu, la morgue des vainqueurs, La trahison, l'oubli, l'âge, la solitude ; Enfin, l'inévitable écueil, l'ingratitude, Où se heurtent tous les grands cœurs !

Et pourtant — ô chaos de la pensée humaine ! — Ce génie, héritier de quelque ombre romaine, Avait encore en lui des éblouissements ; Par moments, son regard se remplissait d'aurore ; Et, penché sur la tombe, il méditait encore De sublimes enfantements !

Vain hérosisme ! Un soir, la mort, la mort brutale, Vint le toucher au front de sa marque fatale ; Vaincu par l'âge, hélas ! ce mal sans guérison, Il voulut voir encore, assis à sa fenêtre, Pour la dernière fois, plonger et disparaître L'étoile du jour à l'horizon.

Le spectacle fut grand, la scène saisissante ! Des derniers feux du soir la lueur pâissante Éclairait du vieillard l'auguste majesté ; Et, dans un nimbe d'or, éclat mystérieuse, L'on eût dit que déjà sa tête glorieuse Rayonnait d'immortalité !

Longtemps il contempla la lumière expirante ; Et ceux qui purent voir sa figure mourante, Que le reflet vermeil de l'Occident baignait, Crurent — dernier verset d'un immortel poème — Voir ce soleil couchant dire un adieu suprême A cet astre qui s'éteignait !

Ce n'était pas la mort, c'était l'apothéose ! ... Maintenant parlons bas ; il est là qui repose Au détour du sentier si sauvage et si beau Qu'il aimait tant, le soir, à gravir en silence ; Et les grands ornés verts que la brise balance Sompirent seuls sur son tombeau !

Passants qui visitez cet endroit solitaire, Inclinez-vous ! c'est plus qu'un puissant de la terre, C'est presque un siècle entier qui dort là ! car celui Qui mit sur Papineau la dalle mortuaire Avait enveloppé dans le même suaire Tout un passé avec lui !

Il fut toute une époque ; et longtemps notre race N'eut que sa voix pour glaive et son corps pour cuirasse, Combats-nous donc devant ce preux des jours anciens ! S'il ne partagent point nos croyances augustes, N'oublions pas qu'il fut juste parmi les justes, Et le plus grand parmi les saints !

LOUIS-H. FRÉCHETTE.

Québec, 1er janvier 1877

LE SORCIER DE MONT GRANIER

PREMIERE PARTIE

L'ÉBOULEMENT DU MONT GRANIER

L'orgie était au comble ; aucune lyre humaine Ne dirait le chaos de cette autre géhenne ; C'étaient des cris, des chants, de rires confondus, ALFRED PUGET.

VI

OU JACQUES DE BONNIVARD COMMENCE A AVOIR PEUR

Le lendemain, vers dix heures du soir, après s'être arrêté un jour à Chignin, le comte de Mainvilliers et Maxilley rentrèrent au monastère. Le premier se rendit immédiatement à la chambre qui précédait le cabinet où il avait renfermé Baldoph.

Le Maure, couché devant la porte, dormait d'un sommeil profond.

Aloys l'éveilla. Il pénétra dans le cabinet. On sait quelle surprise l'y attendait.

Ce fut avec une fureur concentrée qu'il lut le billet déposé sur le bahut encore entr'ouvert.

— Il ne faut rien laisser des ailes au diable ! s'écria-t-il d'un ton plein de rage. Ah ! triple sot que je suis ! n'eût-il pas mieux valu...

Il s'interrompit, ses yeux s'ouvrirent tout grands, son visage devint livide, ses mains se crispèrent ; il se retint au fauteuil pour ne pas tomber.

Il venait de constater que les précieux parchemins cachés dans le bahut avaient disparu.

— Allons ! murmura-t-il quand il fut un peu remis, ce jeune homme emporte avec lui sa vengeance !

Sa voix prit un accent de désespoir :

— Le temps est venu de jouer la dernière partie, continua-t-il. A la cour, on me méprise ; ici, l'on me hait ! Mes richesses ont été dévorées et le trésor du monastère est si bien enfoui que je ne sais où le trouver. Ce soir, je consulterai Satan : il me faut les trésors d'abord, puis les papiers que je me suis laissé prendre. Je songerai ensuite à faire disparaître les hommes !

Il reprit son sang-froid et porta son sifflet à ses lèvres.

A ce signal, Gorre et Cessoles, qui se trouvaient dans la salle voisine, accoururent.

— Baldoph s'est enfui, dit Mainvilliers avec calme. Cessoles, donnez l'ordre à Jean des Avanchers de courir à bride abattue dans la direction de Grenoble : le drôle a dû partir de ce côté.

Cessoles sortit aussitôt.

— Par où diable est-il passé, cet enfant ? dit René de Gorre.

Aloys lui lança un regard soupçonneux.

— Il a dû sauter par la fenêtre, répliqua-t-il, car voici ma corde arabe, la seule qui fut ici. Comment ne s'est-il pas brisé sur les roches ? Le pire, c'est qu'il s'est emparé de papiers dont la perte... de papiers très-importants.

Il tendit au jeune seigneur le billet écrit par dom Valérius.

— J'ai trouvé ce parchemin dans le bahut, dit-il. Baldoph ne sait point écrire. Quelque moine lui a prêté assistance... Que je découvre cet homme ! il expiera par un affreux supplice... Mais à quoi bon menacer l'ennemi qu'on ne tient pas !

Urie de Cessoles entra dans la tourelle.

— C'est fait ! dit-il.

— Bien ! préparez-vous maintenant pour la cérémonie dont je vous ai parlé, messieurs. Allez revêtir vos armures de guerre... Bannissez toute crainte : ma puissance est sans bornes. L'enfer obéit à ma voix. Je saurai vous protéger.

Quand ils furent sortis, Mainvilliers siffla. Un Maure souleva la portière.

— Sidi-bel-Abbès, lui dit son maître, va chercher tes frères ; armez-vous de torches. N'oubliez point que vous devez être, ce soir, sourds, aveugles et muets.

Sidi-bel-Abbès se prosterna aux pieds de son maître, puis il se releva et se retira.

Haroun-Bel-Adel, s'étant dépoilé de la plupart de ses vêtements, ouvrit la partie inférieure du bahut dont Baldoph avait fracturé la partie supérieure.

Il en tira trois vases d'or, enrichis de pierres, un réchaud d'argent, un petit fagot de bois de senteur et deux flacons remplis, l'un de vin, l'autre d'huile. Il saisit une corne de verre et y versa le vin ; il prit avec une spatule, dans les vases d'or, une matière grasseuse, verte dans l'un, blanche et noire dans les autres, et délaya avec l'huile ces matières sur un plat d'argent qu'il posa sur le réchaud, chargé de bois de senteur et qu'il alluma.

Cette mixture arriva rapidement au degré de chaleur voulu, et Haroun s'en oignit le front, la poitrine, les pieds et les mains.

Puis, tout en murmurant des paroles cabalistiques, il se revêtit de riches vêtements ; ce fut d'abord une chemise d'étoffe de soie rouge, brodée de fils d'or, puis une robe de laine jaune qu'il serra à la taille avec une cordelière d'argent, et enfin une samarre de velours noir constellée d'étoiles d'argent, doublée et bordée d'hermine. Il couvrit ses cheveux d'un voile écarlate, serre autour du front par un cercle

d'or, passa au doigt index de sa main gauche un anneau de fer, et suspendit à son cou un collier formé de signes hiéroglyphiques, en pierres de diverses couleurs.

Dès qu'il fut habillé, il ouvrit la porte et appela Arthur de Chêne, qui l'attendait, sur ses ordres.

— Monsieur de Chêne, dit le renégat, prenez les clefs du moustier : fermez toutes les portes à double tour ; que les religieux ne puissent quitter leurs cellules. Vous placerez des sentinelles à toutes les issues. Vous vous rendrez ensuite à l'église, et vous sonnerez les cloches jusqu'à une heure du matin.

— Ah ! l'épouvante me tient à la gorge ! ...

— Le soldat Pontifère vous accompagnera.

A ce moment René de Gorre et Cessoles entrèrent. Ils portaient corselet, gorgerin, brassards et jambards d'acier damasquiné ; ils avaient en tête le heaume empanaché ; ils étaient armés, l'un, du fléau, l'autre, du flammar.

Derrière eux venaient deux jeunes gens, pâles et maigres, les mains liées derrière le dos et vêtus de longues robes blanches ; dix hallebardiers et six Maures tenant des torches à la main les suivaient.

— Il est l'heure, dit Mainvilliers, marchons, messieurs !

Deux Maures s'avancèrent, précédant Jean le Tamellier et Jacques Mezel. Le magicien, ayant à sa droite et à sa gauche les deux chevaliers, venait ensuite. Les quatre autres esclaves fermaient la marche.

Le cortège traversa le monastère dans toute sa longueur ; Jacques de Bonnivard, qui l'attendait dans la salle capitulaire, vint droit à Mainvilliers, lui serra la main sans mot dire, prit place à ses côtés.

Cinq minutes plus tard, toute la troupe arrivait à la porte du cimetière du monastère.

De tous ces gens-là, Mainvilliers seul et ses Maures étaient impassibles ; Jacques Mezel causait à voix basse avec son malheureux compagnon. Ils avançaient machinalement tous les deux, tremblants de froid et de peur ; Bonnivard frissonnait. Le cynique de Gorre et le grossier Cessoles tressaillaient à chaque instant.

Le temps était froid, mais serein ; la nuit, obscure ; la lune se cachait derrière les montagnes ; sa présence n'était dénoncée que par une auréole lumineuse qui l'entourait et blanchissait une partie du ciel. Aucun souffle de vent n'agitait les airs.

Le calme et le silence régnaient partout.

Le cimetière était un vaste champ situé, partie sur le plateau, partie sur la pente de la colline. Nos héros, après avoir pénétré dans cet enclos funèbre, passèrent devant une chapelle bâtie tout récemment en l'honneur de saint André.

A quelques mètres de l'abside, et sur la ligne extrême qui séparait le plateau du penchant de la colline, s'élevait un monument grandiose.

Un énorme bloc de pierre blanche en formait le socle et soutenait un sarcophage de marbre, orné, aux quatre coins, de statues voilées. Sur le sarcophage était étendue l'effigie d'un chevalier revêtu de son armure, avec la couronne comtale sur son casque, la main gauche appuyée sur son épée, la droite soutenant un crucifix sur sa poitrine ; ses pieds s'appuyaient sur un lion, emblème de la force. Derrière lui, un ange, aux ailes déployées, soutenait une croix.

Sur le sarcophage, on lisait l'inscription suivante, gravée en creux :

CY GIST

DANS LE REPOS DU SEIGNEUR,

NOBLE JACQUES DE MONTMAYEUR,

OBITU ANNO J. C.

1229

PRIEZ POUR LUY.

Un large espace vide s'étendait devant le tombeau. A droite, trois tombes étaient placées l'une à côté de l'autre et sur la même ligne. La terre qui les couvrait n'était point encore tassée ; aucune croix ne les protégeait de son ombre.

— C'est ici, dit à voix basse Mainvilliers.

Ses compagnons tressaillèrent.

Les Maures se rangèrent et formèrent un demi-cercle. L'un d'eux portait un coffret qu'il remit à Mainvilliers ; celui-ci l'ouvrit, en tira d'abord un tapis blanc, sur lequel étaient brodés les douze signes du zodiaque. Sur cette nappe, il plaça une tête de mort, un manuscrit roulé dans un étui d'or niellé, une lampe sépulcrale et une clepsydre dans laquelle le sable était remplacé par de la poussière humaine.

Il ordonna à Bonnivard, à René et à Cessoles de s'agenouiller, puis il commença ses incantations. S'étant tourné du côté de l'occident, il récitait à voix basse quelques phrases en langue sarasine. Puis il disposa le crâne, la clepsydre, la lanterne et le manuscrit en forme de croix, en commençant par la poitrine.

Il tira ensuite du coffre un petit réchaud d'argent de forme triangulaire, qu'il plaça au centre même de la nappe zodiacale, y jeta un peu de résine, de la gomme d'agranthe, du bois de cèdre, de la térébenthine et des feuilles de laurier desséchées ; il y mit ensuite le feu et plaça au-dessus une coupe d'airain dans laquelle étaient mélangés du sang de crapaud, de la cervelle de vipère, de l'ambre gris pulvérisé, des feuilles de belladone et une pinte d'eau pure.

Tandis que ce mélange bouillait, il se jeta à genoux et se prosterna la face contre terre.

Après avoir passé près de trente minutes dans cette posture, il se releva, porta son regard autour de lui, et subitement, fit un geste significatif.

Deux Maures se jetèrent à l'improviste sur Jean le Tamellier, le couchèrent sur le sol et le baillonnèrent. Mainvilliers dit un mot. Bonnivard approcha, et planta sa dague dans la gorge du pauvre enfant.

Le sang jaillit, et coula du côté du réchaud, formant une étroite rigole, d'un rouge sombre.

— Quand les veines seront presque taries, recueillez les dernières gouttes du sang dans ce récipient, dit Mainvilliers en jetant au bourse une tasse d'agate, ornée d'or.

Jean le Tamellier n'avait pas poussé un soupir.

Jacques Mezel, l'autre prisonnier, considérait cette horrible scène d'un œil hagard, et semblait n'avoir plus conscience de ce qui se passait devant lui.

La mixture contenue dans le vase d'airain écuma ; des vapeurs nauséabondes s'en exhalèrent.

La lune montrait, derrière la montagne, les deux pointes extrêmes de son croissant, et le Granier ressemblait à un taureau titanesque accroupi sur le sol, et dont la tête penchée eût été couronnée de deux cornes d'opale.

La rouge lumière des torches ruisselait en nappes empourprées sur les armures des chevaliers, projetait des rayons fauves sur le cercle d'or qui couronnait la tête du Sarasin, et faisait une auréole sanglante du voile d'écarlate qui se drapait autour du visage basané d'Haroun.

Sur la tombe de Montmayeur, le jeu des lumières dessinait des ombres fantastiques ; le marbre blanc reluisait, et les statues semblaient s'animer étrangement. La cloche sonnait à toute volée, troublant seule, de ses tintements funèbres, le silence majestueux de la nuit. Bonnivard avait peur. Ses cheveux se hérissaient sur son front mouillé d'une sueur glacée ; ses paupières s'abaissaient malgré lui sur ses yeux ; il frémissait d'horreur, il tremblait d'épouvante.

Les mains du magicien s'étendirent... Son visage prit une expression terrible, et de ses lèvres s'échappèrent, à mots pressés, l'invocation suivante, tandis que Bonnivard traçait autour de lui le pentacle, cercle magique où le sorcier se trouvait comme dans un asile inviolable :

— « Moi, Haroun-ben-Adel, de la tribu des Afri-Maliéks, de la nation sarasine—nommé parmi les chrétiens Aloys, comte de Mainvilliers, je t'adjure, Béalzébut, empereur de toutes les régions diaboliques, de m'apparaître à l'instant sous une forme humaine, ou de déléguer, en ton lieu et place, suivant mon pacte conclu avec toi, l'un des sept rois de l'empire infernal, l'esprit nommé Byleth. Je t'en adjure au nom de mon pacte et au nom de l'être qui est, Adouay, Tetragrammation, Jéhova, Otheos, Athanatos, Iselyros, Sadai, Ely ! — *Ely, Béalzébut ! Ely, Béalzébut ! Ely, Béalzébut !* ! »

Mainvilliers jeta auprès de lui deux pièces d'or, une pièce d'argent et un morceau de pain, et recommença, jusqu'à trois fois, la conjuration que nous venons de rapporter.

Il saisit ensuite sa baguette, traça, trois fois autour de lui, trois cercles qui apparurent en lignes phosphorescentes sur le sol, et continua d'une voix sombre :

— *Rebor universalia qui respicias in inferno...*

Un nouveau cercle apparut sur la terre :

— *Invocatur nomen tuum Béalzébut !*

— *Complectur te nostro...*

— *Fiat voluntas mea !...*

D'un geste violent, il brisa sa baguette en trois morceaux.

Une clameur d'effroi s'échappa de toutes les poitrines...

La vapeur qui s'élevait au-dessus de la coupe d'airain s'était condensée et avait sensiblement pris une forme humaine. Dès que le magicien eut achevé son évocation, cette ombre se revêtit de formes plus palpables, et une étrange apparition surgit au milieu du cercle.

C'était un nain, haut de deux pieds à peine. Ses jambes grêles supportaient un buste d'une grosseur disproportionnée ; son abdomen proéminent formait comme une besace sur la partie antérieure et inférieure du tronc ; ses épaules, larges, carrées, aplaties, saillaient en avant, rétrécissant la poitrine ; le cou, noueux, était si court, que la tête semblait n'avoir d'autre base que le dos.

La tête, énorme, était couronnée d'une forêt de cheveux roux, dont les mèches enroulées caichaient à demi des orilles largement évasées. Le nez, recourbé en bec d'oiseau de proie, s'abaissait devant une bouche lippe ; les yeux, injectés de sang, chassieux, torves, reluisaient comme deux charbons ardents.

Cet être difforme dit à Mainvilliers, d'une voix aigre, perçante, aigre :

— « Je suis Byleth, que veux-tu ? »

Mainvilliers répartit d'un ton d'autorité :

— « Je veux trois choses.

— Explique-toi promptement, mon vieux compère ; j'ai trois minutes à te donner. Satan m'attend, je suis pressé.

Mainvilliers se recueillit un instant.

— Premièrement, dit-il, je veux connaître le lieu où sont amassés les trésors enfouis par les Burgondes dans les environs du monastère.

Le nain sourit hid-us-ment.

— Tu le verras après-demain, dit-il.

(1) Les paroles que nous mettons entre guillemets sont celles de la formule textuelle dont se servent les sorciers pour appeler le démon.

Un éclair joyeux illumina le visage du renégat.

— Secondement, je veux savoir où se cache un certain Baldoph, et ce qu'il a fait de certains papiers.

— Tu ne le sauras jamais. Cet enfant croit en Dieu : il échappe à mon influence !

Bonnivard fit un geste de rage.

— Troisièmement, continua Mainvilliers, je veux assurer ma vengeance.

— Contre qui ?

Mainvilliers prononça quelques mots dans une langue étrangère.

— Très-bien ! s'écria le démon en riant, cette fois aux éclats. Avant que le soleil se soit couché trois fois derrière la montagne, tu seras amplement satisfait. Je te donne même un conseil, Haroun. — Après-demain, si tu as besoin de moi, appelle-moi trois fois. Maintenant renvoie-moi, selon ta volonté.

Mainvilliers étendit les bras vers l'Orient.

— Je déclare, exclama-t-il, que Byleth peut me quitter et que je n'ai plus aucun besoin de ses services.

Au même instant le main disparut !

La cloche retentissait toujours, et ses sons harmonieux frappaient les échos et rebondissaient au loin dans la campagne.

Les Maures, toujours impassibles, tenaient leurs torches d'une main ferme. René de Gorre et Uric de Cessoles, toujours agenouillés, tremblaient de tous leurs membres et murmuraient des paroles entrecoupées. Jacques Mézel s'était évanoui. Bonnivard, les sourcils froncés, le regard éteint, la bouche entrouverte par une hideuse convulsion, s'appuyait sur l'épaule de Mainvilliers et semblait suivre des yeux le démon disparu.

— Tous mes vœux sont satisfaits, dit Aloys d'une voix calme, il faut maintenant faire disparaître toutes les traces de notre expédition. Après-demain, j'ai... nous aurons les trésors... et j'aurai la vengeance ! Ce sera une belle journée que celle d'après-demain, Bonnivard !

Le mage pencha la tête sur sa poitrine.

— Qui ! continua-t-il, ce sera un beau jour. A moi la gloire ! Alors, messeigneurs, à moi les richesses, les honneurs, la puissance !

Un long éclat de rire, sonore, saccadé, strident, lui répondit.

— Allons ! démon, rugit-il, laisse-moi !

Il saisit la nappe zodiacale par les quatre coins et la jeta avec tout ce qu'elle contenait, plat, coupe, réchaud, fragment de baguette, dans la fosse où les cadavres de Jeanne Mauger et des deux neveux de Protas Sauveduc gisaient pêle-mêle. Puis il arracha de son front le bandeau d'or et de son doigt l'anneau de fer, et leur fit suivre le même chemin.

René et Cessoles s'étaient levés. Il leur montra du doigt le corps de Jacques Mézel :

— Expédiez-moi celui-ci, fit-il avec calme ; il en a trop vu et trop entendu.

Jacques Mézel reprenait connaissance ; il se releva sur son séant et lança au renégat un regard suppliant :

— J'ai encore une mère, balbutia-t-il d'une voix douce, une mère et des amis qui m'aiment bien... Épargnez-moi, seigneur, et je ne dirai rien, sur mon salut éternel.

Mainvilliers haussa les épaules.

— Que m'importe ta mère, vilain ! Fais ta prière, si bon te le semble, dit-il froidement.

— Oh ! grâce ! grâce !

— Qu'attendez-vous ? voici fera l'infâme, ce garçon va éveiller toute la vallée.

Cessoles s'élança. D'un coup de son lourd fléau d'armes, il fendit le crâne du malheureux adolescent : René de Gorre, à l'aide de son épée, détacha entièrement la tête du tronc.

— Il doit être mort ! dit-il en riant.

— Qui sait ! fit Mainvilliers avec insouciance, c'est encore un problème à résoudre que de savoir si, la tête coupée, un homme peut vivre encore, c'est-à-dire sentir son agonie.

Le cadavre de Jacques fut précipité dans la fosse béante et, en quelques minutes, Gorre et son digne ami l'eurent entièrement comblée.

Bonnivard émit silencieusement.

— Vous êtes traité, messire, lui dit Uric de Cessoles.

Bonnivard tressaillit :

— Ah ! fit-il, je songeais que nous venons de commettre un grand crime ! J'ai peur que le jour de l'expiation ne soit proche !

— Toujours vos craintes ridicules, Bonnivard, dit la voix âpre d'Haroun-ben-Adel. Qui donc craignez-vous ?

— DIEU !

(A continuer.)

CHOSSES ET AUTRES

L'aventure de la marquise de Caux (Adelina Patti) défraie en ce moment la chronique scandaleuse des journaux parisiens.

M. Dupuy de Lôme, bonapartiste, a été élu par le sénat français pour remplacer le général Changarnier comme sénateur inamovible.

La Minerve a publié, il y a quelques jours, un article pour démontrer que la loi qui a servi de base au jugement de la Cour Suprême, dans l'affaire de Charlevoix, est inconstitutionnelle, et que, par conséquent, ce jugement est de nulle valeur.

Le Congrès de Washington a décidé de maintenir le traitement du président des Etats-Unis à \$50,000. On sait que la Chambre des Représentants avait proposé la réduction de cette

somme à \$25,000. Le Sénat s'est opposé à ce changement, et la Chambre a fini par céder.

M. Porfirio Diaz règne pour le moment à Mexico, sans trop de peine. Ses deux adversaires, l'ex-président Lerdo et le prétendant Iglesias, se promènent paisiblement aux Etats-Unis, en attendant l'occasion de rentrer en campagne.

Le jugement de la Cour Suprême continue d'occuper fortement l'attention publique. Quelques journaux avant prétendu que le juge Taschereau, avant de rendre son jugement, avait consulté son frère, Mgr. l'archevêque, celui-ci a écrit, ces jours derniers, une lettre à ces journaux, pour démentir cette nouvelle.

On écrit d'Ottawa : "Le terme d'office de lord Dufferin expirera dans l'automne de 1878. Il retournera en Angleterre. Il était rumeur, il y a quelque temps, que Son Excellence devait être nommé vice-roi des Indes. On dit que, malgré les fêtes de Rideau Hall, le Gouverneur-Général est en proie au spleen."

D'après le rapport officiel du ministre de la guerre de Serbie, cette province a eu 8,000 hommes tués et 20,000 blessés pendant la campagne de l'automne dernier. Pour un petit pays comme la Serbie, c'est un chiffre assez élevé. On s'explique que les Serbes n'aient pas envie de recommencer, et qu'ils aient accepté la proposition d'un arrangement à l'amiable que la Turquie leur avait faite.

Le grand-duc Alexis, de Russie, fils du Czar, et son oncle, le grand-duc Constantin, sont aux Etats-Unis depuis quelques mois. Ils sont à la tête de l'escaadre russe. Les deux princes n'ont encore sorti que très-peu dans la société américaine. On s'en est plaint chez nos voisins, qui sont toujours friands de spectacles monarchiques. Le grand-duc Constantin assistait, le 4 mars, à la proclamation du nouveau président, à Washington.

Il y aura quarante ans au mois de mai que la reine Victoria est montée sur le trône d'Angleterre. Elle succéda, comme on le sait, à son oncle le roi Guillaume IV, mort sans enfants, et qui avait lui-même hérité de son frère aîné, George IV, mort aussi sans laisser de postérité. Depuis l'avènement de la Reine, il y a eu en Angleterre neuf élections générales et autant de parlements. Le nombre des ministères qui se sont succédés pendant cet intervalle est de huit. Voici les noms des premiers ministres : Lord Melbourne, Sir Robert Peel, lord John Russell, lord Derby, lord Aberdeen, lord Palmerston, M. Gladstone, et enfin M. Disraeli, devenu lord Beaconsfield.

Le prince de Hohenlohe, ambassadeur d'Allemagne en France, a donné, le 21 février, une grande réception à son hôtel à Paris. Le maréchal et la maréchale de MacMahon, les membres du cabinet français, les princes d'Orléans et un nombre considérable d'autres grands personnages, assistaient à cette réception, qui a été des plus cordiales, paraît-il. Ce fait a été commenté par les journaux, et il a produit une bonne impression, en Allemagne comme en France. Le Post de Berlin en parle en ces termes : "La présence d'un grand nombre de Français appartenant au monde officiel, aux Chambres et à la haute société, a fait, jusqu'à un certain point, de cette soirée un événement politique et a prouvé les bonnes relations qui existent entre la France et l'Allemagne."

Le Conseil-de-Ville de Montréal, tel que recomposé, à la suite des dernières élections, a commencé ses travaux il y a quelques jours. La formation des comités, à la première séance qui a suivi les élections, a donné lieu à une scène violente. Les membres français et anglais se sont rangés en deux camps opposés, et le vote a été un vote de nationalité contre nationalité. Ces sortes de manifestations sont toujours regrettables. M. Stephens, le candidat avorté pour la mairie, était à la tête d'une des fractions ennemies. Veut-il se venger de n'avoir pu diviser la population de la ville sur la nomination du maire, en disant maintenant le Conseil ? Ce serait un rôle peu glorieux et peu patriotique. Il faut espérer que les invitations aux dissensions de races et de religion, qui ont été si mal accueillies par les électeurs civiques, ne seront pas mieux reçues par les membres du Conseil.

L'inauguration du nouveau maire a eu lieu le 12 courant, avec le cérémonial ordinaire. M. le Dr. Hingston a remis les insignes de la charge à M. J. L. Beaudry. Le maire sortant et son successeur ont chacun prononcé un discours de circonstance.

Nous publierons, dans un prochain numéro, le portrait de Son Honneur M. J. L. Beaudry.

M. Vennor est toujours le souffre-douleur de la presse anglaise de Montréal. Il faut avouer aussi que l'infortuné prophète joue de malheur plus que jamais. Après ses déconfortures du mois de janvier et du mois de février, où la température semblait prendre à tâche de déjouer tous ses calculs, il avait espéré se rattrapper sur le mois de mars, et il annonça hardiment qu'il ferait mauvais le 17, jour de la Saint-Patrice. Cette prédiction offrait toutes

les garanties possibles de succès, vu qu'il fait presque toujours mauvais ce jour-là. Malheureusement pour M. Vennor, et heureusement pour nos concitoyens irlandais, le sort a voulu qu'il fit beau cette fois. Décidément, M. Vennor n'a pas de chance, et cette dernière infortune a dû le convaincre qu'il n'est pas né prophète.

Nos concitoyens irlandais ont célébré leur fête nationale samedi, avec le cérémonial accoutumé. Il y a eu procession, messe solennelle et sermon. On a admiré l'ordre qui régnait dans la procession et la beauté des costumes que portaient les membres des différentes sociétés composant le cortège.

LA NOUVELLE COUR DE L'ÉCHIQUEUR

On lit dans le Journal de Québec :

"La Cour de l'Échiquier, créée en même temps que la Cour Suprême, s'est ouverte mardi, le 5 courant, en cette ville, dans la salle de l'Assemblée législative. C'est la première session que tient cette cour depuis son établissement, et ce sont les Québécois, par conséquent, qui ont eu la primauté de ses procédés.

"La Cour de l'Échiquier a pour objet d'entendre les plaintes portées contre la Couronne par les citoyens, ou les plaintes portées contre ceux-ci par la Couronne.

"L'origine de ce tribunal est fort ancienne. C'est sous Guillaume le Conquérant qu'il fut établi pour la perception des revenus de la Couronne. Le mot Echiquier vient de deux mots anglais checked cloth. A cette époque, la table sur laquelle se comptaient les deniers du roi portait un tapis à carreaux de damiers, et c'était sur ces carreaux que s'empilaient les pièces monnayées.

"Les temps sont changés, mais le nom est resté à cause de l'analogie des attributions.

"L'ouverture a été faite par l'hon. juge Taschereau, de la Cour Suprême. Il portait sa robe de soie noire, de la Cour du Banc de la Reine. M. N. Legendre agissait comme greffier, et M. I. Watson comme rapporteur sténographe. Les actions maintenant portées devant ce tribunal sont celles de Berlinguet et al., et Bertrand et al., contre le gouvernement de la Puissance, en recouvrement de la somme d'environ \$1,000,000, balance réclamée sur des contrats pour la construction du chemin de fer intercolonial.

"Les avocats s'adressaient au juge en l'appellant "Milord, ou Votre Seigneurie," au lieu de "Votre Honneur." C'est toute la différence que nous a présentée la Cour de l'Échiquier d'avec les autres cours de justice."

CATASTROPHE DANS UNE ÉGLISE A NEW-YORK

On lit dans le Courrier des Etats-Unis :

Un événement lamentable s'est passé jeudi, le 8 courant, dans l'église Saint-François-Xavier, n. 36, 16e rue ouest, où une foule considérable, composée exclusivement de femmes, était réunie pour entendre un sermon d'un prédicateur éloquent, le père jésuite Langeake. L'assemblée prêtait une profonde attention aux paroles du prédicateur, lorsqu'une femme assise dans une des tribunes, saisie d'une crise nerveuse, a poussé un cri perçant qui a causé une profonde émotion dans l'auditoire. Au même instant, une personne, du fond de l'église, a crié d'une voix stridente : Au feu ! et on a vu un homme entr'ouvrir la porte et s'élançant dans la rue. On suppose que c'est un voleur qui a voulu saisir le moment opportun pour créer une scène de confusion et en tirer parti. Quoi qu'il en soit, le prédicateur a fait tous ses efforts pour empêcher la panique. Il a crié aux fidèles, qui s'étaient levés en masse, de se rasseoir : il a ordonné à l'organiste de jouer le *Benedictus*, et descendant précipitamment de la chaire il est allé à l'autel pour donner la bénédiction. Le calme s'est fait presque instantanément parmi la portion de l'auditoire qui occupait la nef de l'église ; mais les personnes installées dans la tribune de gauche n'ont rien voulu entendre et se sont élancées pêle-mêle dans l'escalier, qui malheureusement est étroit et de la forme dite en calimaçon. Les premiers arrivés au bas de l'escalier sont tombés, en conséquence, dit-on, d'un accident analogue à celui arrivé lors de l'incendie du théâtre de Brooklyn ; il paraît qu'une dame a eu le pied pris entre deux barreaux de la rampe, ce qui a causé sa chute ; celles venant immédiatement derrière sont tombées sur elle, et les autres leur ont passé sur le corps. L'entassement au bas de l'escalier n'a pas duré plus de cinq minutes, mais dans ce court espace de temps sept personnes ont été écrasées et plusieurs blessées.

Six femmes ont été trouvées mortes dès que la panique s'est calmée. En outre une septième qui est sortie de l'église et a eu la force d'aller jusque dans la pharmacie Hunter, No. 255, Sixième avenue, où elle s'est allaisée morte sur un fauteuil.

Les blessés sont peu nombreux, et à l'exception de Mme Thomas Brady, de la seizième rue, dont la condition inspire de graves inquiétudes, leurs blessures sont insignifiantes.

La police est décidée, assure-t-on, à faire de

sérieux efforts pour retrouver le misérable voleur qui n'a pas hésité, dans l'intérêt de sa coupable industrie, à créer la fausse alarme qui devait avoir un si lamentable résultat.

Malgré, ou peut-être à cause de la tragique aventure de la veille, une foule beaucoup plus considérable que d'habitude a assisté hier aux services du matin dans l'église Saint-François-Xavier. Le père Langeake a prononcé une courte allocution pour annoncer que toutes les messes de la matinée avaient été dites à l'intention des victimes. Il a terminé par des observations sur le danger des alarmes inconsidérées, et a recommandé le calme et le sang-froid quand survient quelque événement de nature à créer une panique dans une foule.

LE PAPE

Nous lisons dans une correspondance romaine :

Quelqu'un a dit avec beaucoup de sens :

"Le pape est d'une générosité sans bornes : il donne tout ; il a un détachement absolu des biens de ce monde, et le trait saillant de son caractère explique la générosité même des fidèles. Les fidèles donnent au pape, parce qu'ils savent que le pape à son tour donne sans compter. Supposons un pape avaré, les fidèles seraient avarés également et mesureraient leurs offrandes."

J'ai trouvé cette appréciation très-juste et très-digne d'être publiée.

L'extremisme engagé sur ce point, un journaliste a dit :

"Vous savez que le pape, aussitôt reçu le million de la pieuse duchesse de Galliera, en a disposé en faveur des pauvres et des monastères. Prenant la plume il a écrit, en regard de nous, les sommes à distribuer ; puis, récapitulant, il a cru trouver le million à l'addition. Seulement, le pape, qui n'est pas infatigable en arithmétique, s'était trompé de 60,000 francs. Il donnait le million et 60,000 francs en plus.

— Eh ! bien, tant pis ou plutôt tant mieux ! a-t-il dit, ce qui est donné est donné ; je croirais voler quelqu'un si je diminuais quelque chose de ma liste.

Voilà Pie IX.

Et cela n'étonnera personne, car on sait que le pape a souvent des mots où la plaisanterie s'unit à la bonne grâce.

Comme Mgr. Vincent Vannutelli, prélat d'une distinction parfaite, étant *pro*-substitut de la secrétairerie d'Etat, il lui a dit :

"Je vous enlève le *pro*, afin qu'il n'y ait pas de qui *pro* quo possible entre nous."

C'était annoncer que Mgr. Vannutelli était nommé substitut.

Autre trait : Le brave et excellent M. Kanzler est depuis longtemps *pro*-ministre des armes, le pape lui a dit du ton le plus aimable :

"Quant à vous, mon cher général, je n'ose vous enlever votre *pro* ; vous restez fidèlement près de moi pour l'échange saint Michel, qui est le grand ministre des armes de l'Église. Soyez fier de votre *pro*."

LES FOURCHETTES

Un proverbe dit que "les doigts ont été faits avant les fourchettes." Pendant très-longtemps les nations occidentales n'ont pas eu de fourchettes ; ni les Grecs ni les Romains n'en ont connu l'usage pour manger, quoiqu'ils eussent des fourchettes pour d'autres usages. Dans le moyen âge, si elles étaient connues par exception, ce n'était ni pour découper, ni pour manger avant la première partie du XVIe siècle.

Les Grecs et les Romains avaient des couteaux pour découper, mais quand ils mangeaient des mets solides, ils se servaient de leurs doigts, qu'ils essayaient ensuite à des morceaux de pain. Quand ils prenaient de la soupe, ils se servaient de cuillers ou de morceaux de pain creusés ; mais ils n'avaient pas de fourchettes, et cultivaient comme un art avec beaucoup d'assiduité le talent de découper. Le découpeur était un véritable artiste, guidé par des règles, et qui s'acquittait de sa tâche aux sons de la musique, avec des gestes appropriés. Un auteur de 1517 dit que le découpeur ne doit mettre "sur poisson, bête, ou volaille pas plus de deux doigts et le pouce," et il ajoute : "votre couteau doit être net et vos mains doivent être propres, et ne passez pas deux doigts et le pouce sur votre couteau."

Cependant les comptes de la maison d'Edward Ier d'Angleterre pour l'année 1297, font mention d'une fourchette. Une fourchette est aussi portée dans l'inventaire de Charles V, roi de France, pour l'année 1379. Du reste, l'usage de porter les aliments à la bouche avec les couteaux a toujours existé en Angleterre et existe même encore, et c'est pour cette raison qu'on arrondit les lames de couteaux à leurs extrémités.

LES LOUPS.—Un correspondant de l'agence Havas dit que dans le seul gouvernement de Saratoff, en Russie, pendant ces deux dernières années, les loups ont dévoré, d'après les données officielles, 11,000 chevaux, 10,000 bêtes à cornes, 33,000 brebis et 5,000 porcs, plus d'un millier de chiens et 48,000 pièces de volailles. Pendant le même laps de temps, 68 personnes ont été attaquées par les loups, dont 2 ont été dévorées sur place et 12 sont mortes des suites des morsures.

Visite de Midhat pacha

AU PATRIARCHE ARMÉNIEN LE 21
JANVIER 1877

La constitution ottomane ayant proclamé l'égalité politique de toutes les races de l'empire, le grand vizir Midhat pacha, disgracié depuis, s'empessa, à l'occasion du jour de l'an (1er 13 janvier dernier), de faire une visite de félicitations au patriarche grec. Quelques jours après, le 21, Midhat pacha visita au même titre le patriarche des Arméniens, Mgr. Narsès, dont nous donnons le portrait.

Ce prélat est né à Constantinople en 1837, d'une famille des plus honorables. Après avoir fait de brillantes études au collège arménien de Hasskeny, il reçut l'habit le 28 août 1858 et fut, le 27 octobre 1862, élevé à la dignité épiscopale. Jouissant de l'estime et de la confiance de sa nation, il fut, en 1867, chargé de la délicate mission de se rendre à Etchmiadine (Arménie russe), résidence du chef suprême spirituel des Arméniens ou *catholicos*, afin de défendre les privilèges ecclésiastiques nationaux contre les empiètements du *Balagéniat* ou règlement promulgué par le gouvernement russe dans le but d'influencer l'élection du *catholicos* et de rendre celui-ci un instrument de propagande politique. Mgr. Narsès sut défendre pied à pied les droits de ses nationaux, rejeta les innovations du *Balagéniat* et parvint à faire élire le candidat de la majorité, c'est-à-dire celui des Arméniens de Turquie, de Perse et des Indes, Mgr. Kévork IV.

Le 26 avril 1874, l'assemblée nationale arménienne, à l'unanimité de ses votes, l'a nommé pa-



MGR. NARSÈS, PATRIARCHE DES CATHOLIQUES ARMÉNIENS DE TURQUIE

triarche de Constantinople. Depuis cette époque, il a su justifier le choix de sa nation, tout en méritant la confiance du gouvernement.

D'un caractère doux et charitable, de mœurs austères, Mgr. Narsès est un homme instruit et libéral. Indépendamment de ses connaissances étendues dans toutes les branches des lettres et des sciences, il a le don de connaître diverses langues étrangères, entre autres la langue française qu'il parle couramment. Mais revenons à la visite de Midhat.

Il fut reçu avec les plus grands honneurs. Du perron jusqu'à la salle de réception du patriarcat, les fonctionnaires arméniens de la Sublime Porte, en uniformes de gala, formaient la haie sur le passage de l'éminent visiteur. Les cent quarante députés du conseil national arménien se trouvaient au grand complet dans cette salle; ils accueillirent Midhat par des vivats enthousiastes, manifestation à laquelle s'associa la foule nombreuse qui encombra la cour du patriarcat et les rues avoisinantes. Les membres du clergé arménien, ayant à leur tête Mgr. Narsès, se trouvaient aussi réunis dans la salle de réception.

Après les honneurs d'usage, le grand vizir prit la parole et rendit hommage à la fidélité de la nation arménienne, au gouvernement des sultans, à ses qualités morales et intellectuelles, aux services qu'elle a, de tout temps, rendus à l'empire ottoman. Cette allocution fut accueillie aux cris répétés de : *Vive le sultan Abdul-Hamid II! Vive Midhat pacha le réformateur!* (Pauvre Midhat!)

Le patriarche arménien répondit par un éloquent discours où il fit



VISITE DE MIDHAT PACHA AU PATRIARCHE ARMÉNIEN, À L'OCCASION DE LA NOUVELLE ANNÉE TURQUE

comprendre que si le gouvernement exécute la constitution récemment promulguée, il pourra cicatriser les blessures du pays et mériter la sympathie des diverses populations de l'empire.

Où, mais maintenant que Midhat n'est plus là, le gouvernement turc l'exécutera-t-il ?

L'IMPÉRATRICE CHARLOTTE

La presse européenne donne de temps à autre des nouvelles de l'ex-impératrice Charlotte, veuve de l'infortuné Maximilien. Voici un bulletin publié dernièrement par un journal belge. On sait que la princesse Charlotte réside en Belgique. Elle est sœur du roi Léopold II, et fille de feu le roi Léopold Ier et de la princesse Clémentine d'Orléans. Elle est la petite-fille de Louis-Philippe par sa mère, et la nièce par conséquent des princes d'Orléans, le duc de Nemours, le duc d'Aumale, le prince de Joinville et le duc de Montpensier. Elle appartient par son père à la famille de Saxe-Cobourg-Gotha, dont font partie les princes d'Angleterre, les rois de Belgique et de Portugal. Elle épousa, en 1860, l'archiduc Maximilien d'Autriche, frère de l'empereur François-Joseph, qui devint ensuite empereur du Mexique, et dont on connaît la fin malheureuse. L'impératrice Charlotte, devenue folle, comme on le sait, à la suite de cette affreuse tragédie, n'a pas encore recouvré la raison, et on désespère plus que jamais de la guérir, ainsi qu'on peut le voir par l'extrait suivant d'une feuille de Bruxelles, qui contient des détails curieux sur l'état de la pauvre malade :

Le cas de la princesse Charlotte est absolument désespéré. Le docteur Bulkens, qui a sauvé des aliénés par milliers, a toujours déclaré incurable l'affection de l'ex-impératrice.

Il est vrai que si, du côté de l'intelligence, elle est inexorablement perdue, par contre, du côté des avantages physiques, elle a d'étonnantes compensations. Non-seulement elle se porte physiquement à merveille, mais l'embonpoint qu'elle a acquis a ajouté à sa beauté d'autrefois.

Son cas mental est étrange. Elle refuse d'admettre l'existence des gens qui l'entourent, ne parle à personne, ne reconnaît personne, vit en rapports suivis et en conversation continuelle avec des êtres imaginaires qu'elle voit, qui lui parlent et auxquels elle répond.

Si son regard rencontre quelque personne de son entourage, ce regard ne paraît pas touché par la sensation de l'objet rencontré. Quand elle entend une voix humaine, elle est troublée comme le serait quelqu'un qui entendrait des voix surnaturelles. Vous le voyez, son cas est double et complexe. Ce qui est véritablement n'existe pas pour elle, et, à côté de cela, elle vit dans un monde factice qui seul est en contact avec sa pensée.

Toute compagnie lui est à charge et elle ne reconnaît personne ; même quand le roi et la reine vont la visiter, elle les regarde d'un air étonné et leur tourne le dos avec impatience. L'horreur de toute société réelle est poussée si loin par la malheureuse princesse, qu'elle ne veut même pas être servie par ses femmes de chambre. Elle s'habille et se coiffe elle-même, toujours en bandeaux plats, comme elle est représentée sur ses portraits d'autrefois.

Avec cela, une mémoire singulière pour certains faits. Quand elle a un ordre à donner, elle le donne par écrit sur un petit papier qu'elle dépose toujours au même endroit. A des jours fixes, réguliers, périodiques, elle demande un bain. Quand elle a donné de la sorte un ordre, par exemple, pour composer son menu pour le repas du jour ou du lendemain, et qu'on n'a pas pu exécuter l'ordre donné, elle ne manque jamais d'en faire la remarque et de témoigner de sa mauvaise humeur.

NOUVELLES DIVERSES

—Le pont suspendu de Niagara a été condamné par les ingénieurs, et il est défendu aux trains de chemins de fer d'y passer.

—Nous voyons dans le rapport de l'Association d'Artillerie de la Puissance pour 1876, que la Batterie de Campagne de Québec, sous le commandement du Lt.-Colonel Lamontagne, a remporté la victoire et gagné la médaille donnée par Son Excellence le Gouverneur-général. C'est le sergent M. Hamel qui a reçu la médaille. Le nombre de points obtenus par cette batterie a été de 482. La batterie B., sous le commandement du Lt.-Colonel Strange, a obtenu de son côté 421 points. La Batterie de Hamilton, 406 points ; Batterie A., Kingston, 309 ; Batterie de campagne de Kingston, 299 ; de Wellington, 309 ; de London, 276 ; de Toronto, 244 ; de Montréal, 242 ; d'Ottawa, 158 ;

—Le professeur Hind, de Windsor (Nouvelle-Ecosse), vient de faire paraître un rapport sur

les pêcheries du nord du Labrador, qu'il a visitées l'été dernier pour le compte du gouvernement fédéral. D'après ce rapport, les pêcheries du nord du Labrador ont une superficie de 6,204 milles carrés, égale aux cinq-sixièmes de la superficie des pêcheries françaises et anglaises sur la côte de Terre-Neuve. Depuis quelques années, le poisson diminue sensiblement dans ces dernières pêcheries, et elles semblent appelées, dans un avenir prochain, à être remplacées par celles du Labrador.

LES OISEAUX BLANCS. — On lit dans le *Canada* :

« Tel est le titre d'une nouvelle composition musicale, par G. McNeil, organiste à N.-D. de Lévis. La musique semble faire partie inhérente de la poésie tant elle s'y adapte naturellement, et c'est là un grand mérite du compositeur. La mélodie se distingue par une naïveté et une rondeur qui la rendent on ne peut plus facile à retenir ; elle se trouve encadrée par une harmonie peu chargée, mais d'une grande richesse. La partie matérielle de l'œuvre est soignée, et nous en félicitons l'éditeur, M. A. Lavigne, qui voudra bien accepter nos remerciements pour l'envoi d'un exemplaire. »

JOUEURS JOLÉS. — Les *Sportsmen* de Boston et des environs qui ont engagé des paris sur le résultat de l'élection présidentielle, ont généralement déposé le montant des gagures entre les mains de l'agent de pailles, Twig, demeurant dans Revete House, à Boston. Quand, après l'inauguration de M. Hayes, ceux qui avaient parié pour lui se sont présentés à cet hôtel, pour réclamer leur dépôt et leur gain, ils ont appris que M. Twig, en sortant de Revete House le 10 février, a annoncé qu'il allait se marier et qu'il serait absent deux ou trois jours, mais qu'il n'a pas été revu depuis. Beaucoup de parieurs avaient retiré leurs mises respectives avant la décision de la commission électorale, mais quelques-uns avaient voulu en courir la chance jusqu'au bout, et Twig était resté dépositaire de plusieurs milliers de dollars. Sa disparition place les champions de Hayes et ceux de Tilden sur un pied d'égalité : tous perdants.

—On écrit d'Ottawa qu'il vient de se former une compagnie avec un capital de \$25,000,000 pour acheter les principaux chantiers et les limites de bois sur les rivières Ottawa et Gatineau. Elle est composée en grande partie de capitalistes anglais. Sir John Rose est un des actionnaires. M. J. Mather, de cette ville, un homme très-habile en affaires, est le fondateur de la compagnie, qui fait actuellement des démarches pour acheter les moulins et les limites de Gilmour et Cie., sur la rivière Gatineau.

PÉRECUSSION CANINE. — Le Conseil de Ville de New-York vient d'adopter une mesure draconienne à l'endroit des chiens. Cette mesure ordonne qu'à l'avenir tout caniche sera conduit en laisse dans les parcs et les rues de la cité, au moyen d'une corde ou d'une chaîne qui n'aura pas plus que dix pieds de longueur.

Le maire pourra nommer des "attrappeurs de chiens" qui arrêteront et mettront en fourrière les chiens qu'ils trouveront en liberté. Ils auront 50 cents pour chaque prise.

Les chiens pourront être réclamés par leurs propriétaires ou toute autre personne dans les quarante-huit heures qui suivront leur prise, en payant la somme de \$3. Les chiens non-réclamés seront tués.

—Le câble télégraphique entre l'Ile du Prince-Edouard et la terre ferme a été rompu par les glaces. La compagnie Anglo-Américaine a envoyé le *Minto* pour le réparer.

En attendant, les dépêches sont transportées par le *Northern Light* deux ou trois fois par semaine.

—La *Pall Mall Gazette* ne croit pas au maintien de la paix. La Bosnie, suivant ce journal, ne tardera pas à être le siège de nouvelles luttes, qui auront pour effet de déterminer l'intervention de la Russie, et quand cette puissance sera occupée en Orient, l'Allemagne en profitera pour effectuer l'attaque qu'elle médite depuis longtemps contre la France.

—L'ex-Père Hyacinthe a obtenu de M. Jules Simon, le premier ministre français, l'autorisation de donner des conférences publiques à Paris. Cette autorisation, qui avait été refusée par le prédécesseur de M. Simon, a été accordée à condition qu'il se bornerait à traiter des sujets de morale et qu'il éviterait de toucher à la doctrine. Le moine apostat a soumis en conséquence son programme, qui contenait les quatre questions suivantes, qui devront faire le sujet d'autant de conférences :

- La crise morale et les fausses solutions ;
 - La réforme de la famille (! ! ! ! !)
 - Le respect de la vérité ;
 - Le jugement final.
- La salle Ventadour a été mise à la disposition du conférencier.

FAITS DIVERS

—M. C. C. Duson, shérif de la paroisse de Saint-Landry, Louisiane, désire obtenir des renseignements au sujet des parents, frères et sœurs, de son père, qui fut l'un des proscrits de 1837. Ce dernier était le plus jeune membre d'une nombreuse famille de garçons et de filles. Un des fils se nommait Michel, un autre John, et un troisième William. Quelques membres de cette famille ont demeuré près de Montréal et d'autres aux environs de Québec. M. Duson serait heureux d'avoir des nouvelles de quelqu'un de ses parents.

INCENDIE À SAINT-HENRI. — Nous lisons dans la *Minerva* de jeudi, 15 courant :

« Hier, vers midi, le feu éclatait dans l'immense boulangerie de MM. McKinnon & Cie., à Saint-Henri. Le vent soufflait alors avec violence et les flammes se propagèrent avec rapidité terrible. La brigade de Saint-Henri tarda quelque peu à arriver sur le théâtre de l'incendie, et lorsque les pompiers se mirent à l'œuvre, l'élément destructeur était devenu incontrôlable. Toute la boulangerie et ses dépendances ont été consumées, et les pertes s'élevèrent, dit-on, à environ \$30,000. On ne connaît pas la cause de l'incendie, qui a commencé dans une des salles d'emballage qui sont remplies de matières inflammables.

« Nous avons malheureusement deux accidents à signaler : M. C. Dubois, un des pompiers, a eu une jambe écorchée et a reçu des contusions graves sur la tête par la chute d'un pan du bâtiment en flammes. M. Joseph Leclair, qui prêtait son concours à la brigade, s'est fait briser la cheville du pied gauche et a reçu des blessures à la tête.

« On dit que MM. McKinnon étaient assurés pour environ \$15,000. »

VOL ET MEURTRE. — Un négociant bien posé de New-York, du nom de James Kingan, disparaissait récemment de la métropole américaine. On crut d'abord à un accident ou à un suicide. M. Kingan avait éprouvé des malheurs dans ses transactions, et il était devenu défectuaire pour un fort montant. Son cadavre a été retrouvé mardi, 13 courant, sur la voie de l'Intercolonial, entre Lévis et la Rivière-du-Loup, à la station de Welford. Il portait des marques de violence qui indiquaient un suicide ou un meurtre. D'après l'enquête, il appert que le malheureux aurait été assassiné au moment où il s'éloignait de la gare, pendant un arrêt du convoi qui l'avait amené à Halifax. Le but du meurtre est le vol. On a trouvé sur le corps du défunt plusieurs porte-monnaie vides et une somme considérable cachée dans la doublure de son habit, et oubliée probablement par les assassins. On a découvert aussi dans sa poche des billets de passage et autres papiers, indiquant qu'il avait laissé New-York quelques jours auparavant, et qu'il s'était rendu à la Nouvelle-Ecosse, à bord d'un steamer faisant route vers l'Angleterre. Il avait pris le chemin de fer à Halifax pour Québec. Il voyageait sous un faux nom, ainsi qu'on l'a constaté après l'identification du cadavre. Il avait la gorge coupée par un couteau de chasse, qu'on a trouvé à ses côtés, et son corps, après le meurtre, avait été placé en travers de la voie ferrée, où il fut broyé par le train venant de Lévis. La plus grande excitation règne sur toute la ligne de l'Intercolonial au sujet de cet étrange accident, et les détectives sont à la recherche des assassins.

—Les travaux de l'exposition de Paris sont poussés avec une telle activité, que l'on a compté un samedi, à la place des ouvriers, au Champ-de-Mars, 1,300 hommes.

LE FRATRICIDE RIX. — Deux frères du nom de Rix, demeurant tous deux à Barnston, P. Q., voisin l'un de l'autre, se prenaient de querelle mardi dernier. L'un d'eux, le plus jeune, avait son fusil tout chargé qu'il avait pris dans le but d'aller à la chasse aux lièvres. Tout en se disputant avec son frère qui l'avait arrêté sur son chemin en lui demandant où il allait, il entra dans la maison de ce dernier et, après quelques paroles injurieuses de part et d'autre, il prit son fusil qu'il avait déposé près de lui et le déchargea à bout portant dans le bas ventre de son frère, qui ne survécut à ce coup que quelques heures.

Après avoir commis ce fratricide épouvantable, le meurtrier sortit tranquillement de la maison, et se rendit à Barnston Corner, où il fut immédiatement arrêté et remis entre les mains de la justice.

L'UNION DE PRIÈRES. — La célébration du 21e anniversaire de l'Union de Prières a eu lieu mercredi, 14 courant, à Notre-Dame. Fondée à Montréal, en 1854, par M. Pabbé Picard, P.S.S., et enrichie, en 1853, d'immenses indulgences, cette association s'est développée sous les efforts du zèle et du dévouement de son fondateur, et a produit d'immenses résultats. De fait, l'Union de Prières compte, aujourd'hui, au-delà de 50,000 associés, et quoiqu'ayant déjà payé \$36,000 pour services, cercueils, etc., pour ses membres, cette association possède de grandes ressources destinées à des fins spéciales.

Aussi, l'intérêt qui s'attache à cette association est-il considérable. Voilà pourquoi, chaque année, son anniversaire est célébré avec éclat. Une grand-messe solennelle a été chantée à l'église de Notre-Dame par le Rév. Messire Giband, et le soir eut lieu un salut solennel précédé d'un sermon.

PIRATERIE. — Le brigantin *Albion*, qui vient d'arriver de Chienfugos à Halifax, rapporte avoir rencontré le 5 février, à 30 milles de Gun Key (Bahamas), un schooner d'une soixantaine de tonnes, qui a passé rapidement et sans échanger de communications ; et quelque temps après un brick espagnol, en route de Chienfugos pour l'Espagne, dont le capitaine a informé celui de l'*Albion* que le schooner rencontré précédemment était un pirate, ainsi que le brick espagnol l'avait appris à ses dépens. Il avait mis en panne sur un signal fait par ce schooner, qui lui a envoyé une chaloupe. Une fois sur le brick, l'équipage de la chaloupe l'a traité en navire conquis, enlevant de force tout ce qui était à sa convenance.

Quand le pirate a été aperçu par l'*Albion*, il était à la poursuite d'un autre navire espagnol.

—Raphaël Prévost, un forçat en rupture de banc, a été arrêté, il y a quelques jours, à Ste. Thérèse, par M. Olivier Fortin, huissier. Dans le mois d'août 1875, Prévost et deux autres prisonniers du pénitencier de Saint-Vincent de Paul, s'élançèrent sur un des gardiens qu'ils lièrent avec des cordes. Après lui avoir volé sa carabine et la somme de \$5 en argent, nos trois forçats prirent la clef des champs. L'un d'eux, nommé St. Germain, fut repris, le deuxième réussit à se rendre aux États-Unis, où, dit-on, il est actuellement en prison. Quant à Prévost, s'il ne s'était pas sauvé, il aurait fini, aujourd'hui, son terme de 21 mois d'emprisonnement.

—Voici quelques détails à propos de l'individu qui a été trouvé mort le 6 mars, sur la voie du Grand-Tronc, à Saint-Hilaire. Nous avons déjà parlé de cet accident dans notre dernier numéro.

Le défunt portait une paire de pantalons d'étoffe grise et noire, une paire de caleçons tricotés, une veste d'étoffe barbe rouge, une chemise de coton bleu, une chemise en flanelle en dessous, un chapeau noir, une paire de souliers français ; le corps mesure à peu près cinq pieds et demi et paraît être âgé d'une cinquantaine d'années, ayant quelques cheveux blancs. Le corps portait les marques de violence suivantes : la tête était séparée du corps et le bras droit aussi séparé du reste du corps à son tiers supérieur ; ces membres avaient été séparés du tronc par un wagon de chemin de fer.

Il a été trouvé sur son corps, dans ses hardes, les papiers suivants : Un cahier de modes de Butterick, deux billets de passage dont l'un est déchiré assez pour faire disparaître le nom, et l'autre au complet porte le nom de N. Noze ; ces deux billets sont issus de la ligne Allan, l'un porte le No. 32,283. Le défunt avait de petits anneaux d'or à ses oreilles, lesquels ont été ôtés et remis entre les mains du coroner. Il avait de plus un chapelet et une petite croix en cuivre portant "Souvenir de mission." Verdict du jury : "Mort accidentelle."

Le coroner le fit inhumer aussitôt l'enquête terminée dans le cimetière catholique de la cité de Saint-Hyacinthe.

Un des principaux médecins de Baltimore, le Dr. Buckler Jones, s'est ouvert la gorge jeudi matin. Cause inconnue.

HAINÉ ET MEURTRE. — Jeudi matin, un résident d'Oakdale (Massachusetts) nommé William Speakman, a tué à coups de hache sa sœur, âgée de 70 ans, et qui allait faire subir le même sort à sa femme quand la police l'a arrêté. Speakman n'avait aucun motif d'animosité contre sa femme ni contre sa sœur, mais il a le whiskey batailleur et il était ivre depuis une quinzaine de jours. Son cas excite une grande sympathie parmi les ivrognes d'Oakdale.

SCANDALE ECCLÉSIASTIQUE. — La nouvelle que nous donnions dans un de nos derniers numéros au sujet d'un ministre protestant de cette province, qui aurait fui avec la femme d'un de ses voisins, est confirmée en partie par une lettre adressée à ce propos par l'évêque anglican de Québec, à son clergé, annonçant que le coupable devra subir prochainement un procès en vertu des canons du diocèse anglican de Québec.

NEIGE. — Les dépêches d'Écosse annoncent qu'il y a eu une tempête de neige de deux jours dans ce pays, le 12 et le 13 mars. Il est tombé de 3 à 12 pieds de neige, et les chemins sont bloqués dans toute l'Écosse.

—Le Séminaire de Québec possède les chasubles et l'étole portés durant plusieurs années par Sa Sainteté le Pape Pie IX, lorsqu'il célébrait la messe dans la chapelle privée du Vatican. Le certificat qui accompagne ces précieuses vêtements atteste que le Saint-Père les a portés durant trente années de son pontificat. Sa Grandeur l'archevêque les revêtira le jour de la Pentecôte, qui se trouve le 50ème anniversaire du pontificat de Pie IX.

—Vendredi soir, 8 courant, vers les sept heures et demie, une jeune fille nommée Letondal, demeurant avec ses parents à Hochelaga, était à s'amuser sur le fleuve, vis-à-vis l'hôtel Dufresne, lorsque la glace se rompit et l'enfant tomba à l'eau. Il est probable qu'elle se serait noyée, sans le dévouement d'un monsieur qui, passant en ce moment, entendit ses cris de détresse, et étant seulement son pardessus, se jeta dans le courant et parvint à sauver l'enfant qui avait perdu connaissance.

Le sauveur de l'enfant est un marchand Hochelaga, qui s'est déjà dévoué plus d'une fois pour sauver la vie de ses semblables.

SUICIDES. — La rage du suicide sévit de plus en plus aux États-Unis, aussi bien qu'en France. Les derniers journaux venus de New-York rapportent les faits suivants :

« M. Edward Kulikowski, éditeur du *Kurier Nowomorski*, journal polonais publié à Brooklyn, coin de Bond et Fulton streets, a été trouvé malade dans Prospect Park, par un officier de police qui l'a aidé à rentrer chez lui. Il a expiré avant l'arrivée du médecin, qui a pu seulement constater que la mort était due à un empoisonnement. Le défunt était âgé de 56 ans. On a retiré de ses poches une note en ces termes :

« C'est attendu longtemps, car voilà plus d'une heure que j'ai pris la poudre. J'ai déjà fumé ma pipe avec le plus grand plaisir, et je ne ressens aucun effet. Si ce poison ne me débarrasse pas de ces souffrances, j'en prendrai d'autre. J'ai pris la poudre à midi et je me suis promené. Le vent souffle, la poussière vole, et je suis de retour au point d'où j'étais parti. »

« M. Kulikowski avait sur lui deux porte-monnaie, mais rien dedans. »

LES ÉCHECS

Nous serons heureux de recevoir des problèmes n'ayant pas encore été publiés, ainsi que des solutions à ceux que nous publierons.

Adresser les communications concernant les Échecs à M. O. Trempe, No. 512, rue St. Bonaventure, Montréal.

AUX CORRESPONDANTS

Autres solutions du No. 5 : MM. J. E. Lamer, Montréal ; A. C. Saint-Jean.

Solutions justes du problème No. 6 : MM. P. O. Giroux, J. E. Lamer, Ls. N. Erement, J. C. B. J. Lande, M. Toupin, J. E. Giroux, Montréal ; J. A. Cusson, Northampton, Mass. ; B. Saint-Liboire ; L. O. P. Sherbrooke ; C. A. Boivin, Saint-Hyacinthe ; N. P. Sorel ; H. E. Poulin, Marieville ; P. X. L. Ottawa ; Pierre Caillon dit la Roche, L. H. M. Québec ; E. M. Saint-Jérôme ; J. A. Hamel, M. D., Malbaie ; A. C. Saint-Jean ; George Guay, Québec ; A. Noiron, Lauzon.

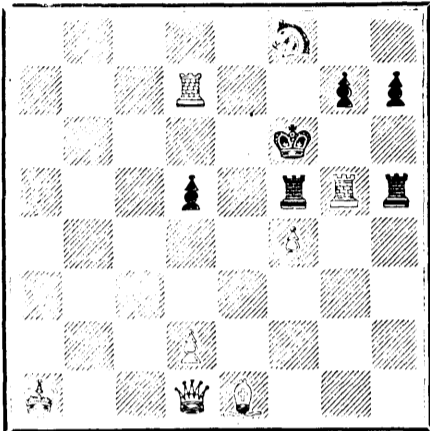
N. B. A. Montréal.—L'espace nous manque pour donner les renseignements que vous demandez. Voyez les Nos. 3 et 4 de L'Opinion Publique.

L. O. P. Sherbrooke.—Dans la position primitivement envoyée, vous avez placé un des cavaliers blancs à : C 2e R.

Nos remerciements à MM. E. M. Saint-Jérôme ; J. E. Lamer, Montréal ; J. A. Hamel, M. D., Malbaie ; F. X. L. Ottawa ; B. Saint-Liboire, pour l'envoi de problèmes.

PROBLÈME No. 8.

Composé par M. J. E. Grignon, Saint-Jérôme. Noirs.



Blancs.

Les blancs jouent et font échec et mat en 2 coups.

SOLUTION DU PROBLÈME No. 6.

Blancs. Noirs.

- 1 T 5e F D
2 D 8e C D échec et mat.
(A)
2 T 8e F D échec et mat.
(B)
2 T 8e F D échec et mat.
(C)
2 D 8e F R échec et mat.

PROBLÈME No. 9.

Composé par T. M. Montréal.

Blancs. Noirs.

- 1 R 1er R
2 D 5e C R
3 C 5e D
3 P 6e et 7e D

Les blancs jouent, font échec et mat en 3 coups.

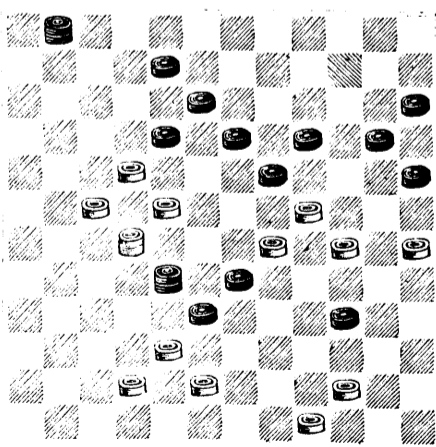
LE JEU DE DAMES

Les personnes qui auraient des problèmes à nous envoyer pour être publiés, devront les adresser à l'éditeur du jeu de Dames, bureau de L'Opinion Publique, Montréal.

Les solutions doivent être également envoyées à la même adresse.

PROBLÈME No. 66

Par N. SAMSON, Village-Lauzon, Lévis NOIRS



Blancs

Les Blancs jouent et gagnent

Solution du Problème No. 64

Table with 2 columns: Les Blancs jouent de, Les Noirs jouent de. Values: 39, 33, 26, 28, 52, 47, 7, 54, 40, 34, 1, 24, 18, 29, 23, 36, 30, 41, 54, 35, 68, 23 et gagnent

Solutions justes du Problème No. 64

Village Lauzon, Lévis.—N. Samson. Holyoke, Mass.—John Gaddis. Il s'est glissé une erreur dans le problème de M. J. E. Lamer, qui a paru la semaine dernière ; nous avons omis un pion noir sur la case 16, ce qui fait que les blancs gagnent de deux manières. A. M. Samson.—Vous pouvez vous servir de cartes postales pour vos problèmes et solutions.

CORRESPONDANCE

M. le Rédacteur,

Comme amateur du jeu de dames, vous me permettez, je l'espère, de faire quelques remarques au sujet des derniers problèmes publiés dans votre journal.

Dans le numéro du 8 mars, j'ai remarqué un problème de dames dont M. J. Primeau se disait l'auteur. Après avoir examiné la position des pièces, je n'eus pas de peine à me rappeler l'avoir étudié et résolu bien avant que M. Primeau vous l'eût communiqué.

Cette prétention de M. Primeau n'a d'autant plus surpris que ce problème a été placé sur le damier, dans un club de dames, par un amateur qui l'avait lui-même puisé dans un livre publié en France.

La chose aurait pu passer inaperçue, si le numéro suivant n'eût pas apporté un autre problème qui provenait de la même source ; il nous annonçait de plus, que son auteur, M. J. E. Lamer, avait remporté la palme au dernier concours.

Je suis convaincu, pour ma part, que ce problème aurait dû être mis de côté. Vous avez offert une prime à l'auteur du meilleur problème et non pas au possesseur du meilleur recueil de problèmes de Dames. M. Lamer n'étant pas l'auteur du problème publié sous le No. 65, ne doit avoir, par conséquent, aucun droit de réclamer ce qu'il n'a pas gagné. Il n'a fait d'autre changement que celui d'ajouter une ou deux pièces, et cette opération ne fait que détruire la beauté du problème, et permet au blancs de gagner la partie de deux manières.

Il me semble que l'on devrait apporter un peu plus de délicatesse, surtout lorsqu'il s'agit de concours.

Je conseillerais à M. l'Éditeur du jeu de Dames (qui a eu en sa possession, pendant un certain temps, un livre de problèmes contenant ceux que je viens de mentionner, et plusieurs autres) de supprimer les nous, comme on le faisait autrefois, pour tout problème copié d'après un recueil ; les amateurs seraient plus encouragés, et moins exposés à lutter contre les meilleurs joueurs de l'Europe dans un concours canadien.

Je suis, avec considération, Votre, etc.

TREFFLE BERTHAUME. Montréal, 16 mars 1877.

—Le papier Rigollot, pour sinapismes, est le seul adopté par les hôpitaux civils de Paris, par leurs Excellences les ministres de la guerre et de la marine française, pour le service des ambulances et de la flotte.

Le seul adopté par l'Amirauté pour le service des hôpitaux maritimes et militaires de Sa Majesté la Reine d'Angleterre, Impératrice des Indes.

Le seul dont l'entrée de l'empire soit autorisée par le Conseil Impérial de santé du Czar de toutes les Russies.

Se trouve dans les principales pharmacies du Canada.

Vente en gros : A. DELAUNAY, 223, rue McGill, Montréal.

VICTOR THERIAULT

ENTREPRENEUR DE

POMPES FUNEBRES

FABRICANT DE CERCEILS, ETC.,

33, RUE SAINT-URBAIN,

Avant dernièrement fait l'acquisition de QUATRE MAGNIFIQUES CORBILLARDS avec tous les accessoires complets, prend la liberté de solliciter l'encouragement de ses amis et du public en général lorsqu'ils auront le malheur de perdre quelqu'un des leurs. Ses Corbillards comptent au nombre des plus élégants de cette ville, et il se fait fort de donner entière satisfaction. SES GLACIÈRES MOBILES, au moyen desquelles les corps peuvent être conservés longtemps, même dans les plus grands chaleurs de l'été, sans aucune odeur, sont d'un avantage incontestable et, au point de vue hygiénique, devraient être d'un usage général.

Il tient toujours en magasin : Cercueils de tous genres et de tous les prix, fabriqués par lui-même ou importés ; Habilllements pour ensevelir les morts, Crêpes, Gants, et tout ce qui se rattache aux funérailles.

Il se charge aussi de garnir les chambres mortuaires et d'ensevelir les morts.

ON OFFRE EN VENTE, A BON MARCHÉ, les deux premières années de "L'OPINION PUBLIQUE," non reliées. S'adresser à L. E. A. B., bureau de L'Opinion Publique, 5 et 7, rue Bleury.

ABEL PILON & Cie.

33, RUE DE FLEURS, PARIS.

Credit Littéraire & Musical,

POUR L'ACQUISITION DE LA MUSIQUE ET DES LIVRES.

Fourniture immédiate des meilleurs ouvrages de LITTÉRATURE, DROIT, SCIENCES, BEAUX-ARTS, etc., etc., ainsi que des publications MUSICALES des principaux éditeurs de Paris.

Mode de crédit pour tous les ouvrages du Catalogue Abel Pilon & Cie.

Toute demande jusqu'à vingt piastres est payable une piastre par mois, et au-dessus de cette somme, le paiement mensuel est égal au vingtième du montant de la facture.

Frais de douane et de transport payables à l'arrivée des ouvrages. S'adresser à

M. C. DANSEREAU,

7, PLACE D'ARMES, MONTRÉAL.

Agent de MM. Abel Pilon & Cie., de Paris, pour la Puisseance du Canada.

VOIR LES CATALOGUES ET SPÉCIMENS 8-11-52-98.

A. CHARBONNEAU

Entrepreneur Menuisier No. 10, RUE LLE EVANS

ENTRE LES

Rues St. Urbain & St. Charles Borromée MONTRÉAL.

Toute espèce de Menuiserie de Maison faite promptement et à Prix Réduits. 8-252-85

AVIS!

Canadian Mechanics' Magazine

AND PATENT OFFICE RECORD.

Cette PRÉCIEUSE REVUE MENSUELLE a été beaucoup améliorée durant l'année dernière et contient maintenant les renseignements les plus Récents et les plus Utiles relativement aux Sciences et aux diverses branches des Métiers Mécaniques, choisis avec le plus grand soin pour l'information et l'instruction des Ouvriers du Canada. Une partie de ses colonnes est consacrée à la lecture instructive, convenable pour les jeunes membres de la famille, des deux sexes, sous le titre de:

"Illustrated Family Friend," TELLE QUE

HORTICULTURE, HISTOIRE NATURELLE, JEUX ET AMUSEMENTS POPULAIRES, OUVRAGES DE FANTAISIE ET A L'AILLÉ POUR DAMES, ET COURTES ET AMUSANTES HISTOIRES.

AUSSI NOUVELLE MUSIQUE CHOISIE, RECETTES DOMESTIQUES, ETC.

THE CANADIAN MECHANICS' MAGAZINE,

Conjointement avec le

Illustrated Family Friend

ET LE

PATENT OFFICE RECORD,

Contient 16 pages remplies de plus Belles Illustrations et environ 125 diagrammes de tous les Brevets émis chaque mois en Canada ; c'est une publication qui mérite l'encouragement de tous les Ouvriers de la Puisseance, dont la devise devrait toujours être :

"ENCOURAGEMENT L'INDUSTRIE NATIONALE." Prix : Seulement \$2.00 par année.

LA CIE. DE LITH. BURLAND-DESBARATS PROPRIÉTAIRE ET ÉDITEUR.

507, RUE BLEURY, MONTRÉAL. F. N. BOXER, Architecte.

Histoire du Canada.

ŒUVRES COMPLETES DE

J. M. LEMOINE :

QUEBEC, PAST AND PRESENT. Illustré et relié. \$2. MAPLE LEAVES pour 1863-4-5. 3 vols. Editions devenues très-rares.

MAPLE LEAVES pour 1873. \$1. THE TOURIST'S NOTE BOOK.—Seconde Edition. \$0.25.

LES OISEAUX DU CANADA, très-rare. \$5.

ALBUM DU TOURISTE. \$1.

MÉMOIRE DE MONTCALM VENGÉE.—rare. \$1.

NOTES HISTORIQUES SUR LES RUES DE QUÉBEC. \$0.25.

DAWSON & CIE.,

BASSE-VILLE,

QUÉBEC ;

ou DAWSON BROS,

MONTRÉAL.

(ÉTABLI EN 1828.)

CHARLES GARTH & Cie

536 à 542, RUE CRAIC

Fabricants et Importateurs de

Fournitures pour Plombiers

POSEURS DE TUYAUX POUR LE GAZ ET LA VAPEUR

FONDEURS en CUIVRE, CHAUDRONNIERS

INGÉNIEURS, &c.

Appareils à la Vapeur et à l'Eau Chaude

ou CHAUFFER LES BATISSES.

ON DEMANDE

UN JEUNE HOMME de bonnes manières, parlant le Français et l'Anglais, pour solliciter des annonces pour L'OPINION PUBLIQUE. S'adresser au bureau du Journal, No. 5 ou 7, Rue Bleury.

AVIS AU PUBLIC

PERDU

LE

Six NOVEMBRE

UN PAQUET DE

Billets de Banque neufs de \$10

DE LA

BANQUE CONSOLIDÉE DU CANADA

(NON CONTRESIGNÉS)

Datés Montréal, 1er Juillet 1876

La Banque n'a pas encore commencé à émettre des billets neufs.

Les seuls billets en circulation à présent sont les billets de la Banque de la Cité et de la Banque Royale Canadienne.

AVIS est par le présent donné au public que ces billets ne sont d'aucune valeur, et que toute personne qui essaierait de les faire passer, comme des billets de banque sera poursuivie.

MADAME LEVEQUE,

285, RUE SEATON, MONTRÉAL.

se charge du lavage pour les familles à sa résidence, et promet de donner entière satisfaction. Ses prix sont très-réduits.

MAGASINS A LOUER.

DEUX MAGNIFIQUES MAGASINS, No. 9 et No. 11, RUE BLEURY,

A LOUER.

Ces deux Magasins sont chauffés par la vapeur, et l'un est pourvu de tablettes, tiroirs, etc., convenables pour un Magasin de tailleur ou de modiste.

AUSSI :

DEUX BONNES GRANDES CHAMBRES,

à l'angle des rues Craig et Bleury, pouvant servir pour Bureaux ou pour une Manufacture légère.

Possession immédiate.

S'adresser à

G. B. BURLAND.

SIROP EXPECTORANT du DR. CODERRE

Pour la TOUX, le RHUME, les AFFECTIONS des BRONCHES, etc., etc.

Sirop du Dr. CODERRE pour les Maladies des Enfants, telles que la Diarrhée, Disentérie, Dentition douloureuse, etc.

Elixir Tonique du Dr. Coderre, pour les maladies Nerveuses, Débilité et les maladies de la peau et du sang.

Tous ces remèdes si efficaces sont préparés sous la direction du Dr. J. EMBRY CODERRE, qui pratique depuis plus de 30 ans, et leur usage est recommandé par les Professeurs de l'École de Médecine et de Chirurgie de Montréal. En vente chez les principaux pharmaciens. 7-15-52-2

APPROVED BY THE MEDICAL FACULTY

DEVINS' WORM PASTILLES. The most effectual Remedy for Worms in Children or Adults. Le meilleur remède contre les vers chez les enfants ou adultes. PASTILLES DE DEVINS CONTRE LES VERS. APPROUVEES PAR LA FACULTE MEDICALE

On enverra une boîte par la maille à aucune adresse dans la Canada, en recevant 25 cents. DEVINS & BOLTON, Pharmaciens, Montréal

SEMAINE EXTRAORDINAIRE.

LA MAISON SI POPULAIRE DE

A. PILON & CIE.

Vendra cette semaine toutes les marchandises qui suivent à des prix extrêmement réduits.

Alpacas! Alpacas! Alpacas!

ALPACAS NOIRS très-luisants, 8, 9 et 10 ets. seulement.

ALPACAS NOIRS très-bons, valant 30 ets. pour 15 ets.

ALPACAS NOIRS, qualité extra, 20 ets. seulement.

ALPACAS NOIRS, brillante 1ère qualité, 25 ets. seulement.

Nos ALPACAS NOIRS ne sont pas surpassés.

Nous gardons le plus gros Stock de MARCHANDISES DE DEUIL de toute la Puisseance.

PARAMATAS et HENRIETAS, 30, 35 et 40 ets.

THIBETS FRANÇAIS, 25, 30 et 35 ets.

COBOURGS NOIRS, 13, 15, 17 et 20 ets.

MERINOS FRANÇAIS NOIRS, 30, 35, 40 et 50 ets.

DRAPS NOIRS CRÉPÉS, 22 et 25 ets. seulement.

CORDÉS NOIRS, 20 et 25 ets. seulement.

MOIRE NOIRE, toute Laine, valant 30 ets. pour 10 ets. seulement.

L'excitation est immense chez A. PILON & Cie., pour les TWEEDS DE FANTAISIE, DRAPS NOIRS, COATINGS FRANÇAIS et ARTICLES DE FANTAISIE pour Messieurs. En effet, c'est le département le plus complet, le mieux choisi et le mieux tenu de toute la ville.

Nous avons C Tailleurs de première classe pour la coupe et la confection des habits.

Maintenant nous pouvons nous vanter de pouvoir offrir aux Messieurs de la ville et de la campagne tous les avantages des premiers établissements de tailleurs de Montréal, avec une garantie de 30 à 40 par 100 à meilleur marché sur le prix d'achat.

LISEZ! C'EST INCROYABLE, MAIS BIEN VRAI!

TWEEDS GRIS UNIS, bons, valant 40 ets. pour 20 à 25 ets.

TWEEDS CROISÉS, très-bons, " 50 " " 30 à 35 ets.

TWEEDS CARREAUTÉS Anglais, " 65 " " 40 ets.

TWEEDS DE FANTAISIE ANGLAIS, valant 75 ets., pour 50 ets.

TWEEDS CANADIENS DE FANTAISIE, valant \$1.00, pour 60 à 65 ets.

Nos TWEEDS nouveaux de 75, 90 ets., \$1.00 et \$1.25 sont ce qu'il y a de plus beau et à meilleur marché que partout ailleurs.

Notre maison a une renommée universelle pour les COTONS et les INDIENNES ; car nous les vendons continuellement à meilleur marché que tous les autres marchands.

MODES! MODES!! MODES!!!

2,000 douzaines de beaux CHAPEAUX en FEUTRE, VELOURS et PAILLE, vendus pour 5, 10, 15, 20 et 25 ets.

Chez A. PILON & CIE.

615, RUE STE. CATHERINE, MONTRÉAL

A l'Enseigne de la Boule Verte.

7-37-52-57

L'OPINION PUBLIQUE est imprimée aux Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal, Canada, par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND-DESBARATS